



HAL
open science

Prospection Thématique - 2021. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire -Tarn)

Florence Guillot, Christophe Mendrygal, Julien Pech, Jeannie Cadeilhan,
Jeanne Favero, Christine Bénas, Eva Bénas, Philippe Pergent, Philippe
Chevalier, Daniel Gol, et al.

► To cite this version:

Florence Guillot, Christophe Mendrygal, Julien Pech, Jeannie Cadeilhan, Jeanne Favero, et al..
Prospection Thématique - 2021. La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire -Tarn). TRACES UMR
5608. 2021. hal-03918447

HAL Id: hal-03918447

<https://hal.science/hal-03918447>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prospection thématique — 2021

La Bastide-des-Vassals (Saint-Grégoire – Tarn)



Florence GUILLOT

Archéologue - Historienne

Recherche | Expertise | Valorisation

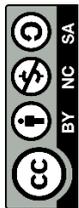
contact@floguillot.com . +33 (0)608 769 630

www.floguillot.com

Florence Guillot (dir.), Christophe Mendrygal,

Avec les contributions et travaux de Julien Pech, Jeannie

Cadeilhan, Jeanne Favero, Christine Bénas, Éva Bénas, Philippe Pergent, Philippe Chevalier, Daniel Gol, Louis Falgayrac, Salomé Pignon, Cassandra Vrigneau, Tom Sidaine, Arnaud Gotti, Jacques Mathieu, Jean-Louis Enjalbert, Bernard Valette, Marie-Claude Valette, Aimé Rhejjou, Jacques Griffon et Pierre Fevre.





Opération menée par le Conseil Départemental Archéologique du Tarn :

[Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn – Le patrimoine archéologique tarnais à la portée de tous ! \(archeotarn.fr\)](http://Conseil_Départemental_d'Archéologie_du_Tarn_-_Le_patrimoine_archéologique_tarnais_à_la_portée_de_tous!(archeotarn.fr))

244 avenue de Roquecourbe 81100 Castres —
contact@archeotarn.fr

Sous la responsabilité de



Et avec l'aide, le conseil et le soutien du Service Régional de l'Archéologie de la DRAC Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn.



Le site est propriété de la d'une SCI « Châteaux de sable » et est animé par l'association « la Bastide-des-Vassals »



Illustration première page :

Orthophotographie du côté sud-est du château de la Bastide-des-Vassals —

Crédit Florence Guillot

Rapport de la Prospection-thématique 2021

La Bastide-des-Vassals

(Saint-Grégoire, Tarn)



Sommaire

Sommaire..... 4

Introduction 5

Fiche signalétique 6

Participants et collaborations 7

Contexte géographique et géomorphologique 8

L'état de la question..... 14

Le contexte géopolitique du second Moyen Âge 18

Analyse de la documentation écrite et prospection archéologique 19

 La bastide 19

 L'origine et les raisons d'être de la Bastide-des-Vassals 19

 La Bastide-des-Vassals dans le plus ancien compoix conservé 25

 Le moulin de la Bastide 28

 Recherches d'activités dans la vallée du Lézert 31

 Contexte paroissial et du peuplement 37

 Les seigneurs..... 42

 Coia/Coysa ? 42

 Vassali et Boldrac/Bodrac 43

La difficile ascension sociale d'une élite ordinaire 46

 Gasc 54

 Louis et Guyon de Berne..... 56

Topographie 57

Notice scientifique 63

Conclusion et perspectives 63

Sources..... 65

Bibliographie 68

Base Bernard 72



Introduction

[Florence Guillot]

La Bastide-des-Vassals est située dans une vallée affluente en rive droite du Tarn et en amont d'Albi. Le site est composé d'un moulin et d'un pont, dominés une trentaine de mètres au-dessus par un château en ruine situé sur une crête en flanc de vallée.

Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée et enforestée, le château sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Son achat par Philippe Chevalier est suivi dès 2017 par de dynamiques opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association « La Bastide-des-Vassals ». En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

Le présent programme mené par le Conseil Départemental Archéologique du Tarn est une prospection thématique.

Le CDAT et l'association souhaitant poursuivre l'étude et la restauration de ce site, un programme fut mis en place fin 2020. Il comporte deux volets. Le premier, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et suivant les prescriptions de Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France et chef de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn, a pour objectif de mettre en sécurité et de réaliser des travaux de consolidation d'urgence sur le château. Le second volet est constitué par la présente étude et a pour objectif de documenter l'histoire du site en réalisant une prospection-thématique intégrant des analyses de la documentation écrite et du contexte géopolitique et des possesseurs, des prospections des alentours du site, une topographie Lidar du site (prévue en 2022) pour mieux décrire son emprise et sa domination, et une étude et phasage des bâtis subsistants du château (2022).

Le manque de financement de l'opération 2021 a impliqué de décaler les montages photogrammétriques et l'étude du bâti à l'année 2022. Le présent rapport vous présente donc les autres résultats de la prospection thématique 2021 et devra être complété par l'étude des bâtis en 2022, prévue d'être réalisée par levés drone et photogrammétriques et qui proposera un phasage des bâtis et une analyse des espaces. Celle-ci sera associée à un Lidar du site et de son environnement.



Fiche signalétique

Région : Occitanie

Département : Tarn

Commune : Saint-Grégoire — Insee 81253

Lieu-dit ou adresse : La Bastide-des-Vassals

Coordonnées Lambert 93 : (centroïde)

Ax : 641607 Ay : 6317271 Altitude : 240 ou 241 m altitude carto

Cadastre actuel — Section(s) et parcelle(s) : section B01, parcelles 479, 449, 470

Le site est propriété de la d'une SCI « Châteaux de sable » et est animé par l'association « la Bastide-des-Vassals »

Prospection thématique. Arrêté n° 76-2021-0675 du 18 mai 2021.

Code de l'opération : 1411654.

Responsable scientifique : Florence Guillot.

Interventions sur le terrain : juillet et novembre 2021.

Thésaurus Patriarche « chronologie » : Moyen Âge

Thésaurus Patriarche « interprétation » : édifice fortifié



Participants et collaborations

Pour réaliser ce programme le CDAT s'est attaché une archéologue et historienne médiéviste, Florence Guillot. Le déroulé a été l'occasion de partager la dynamique de recherche avec de nombreux bénévoles du CDAT, des clubs archéos du secteur et de l'équipe de la Bastide-des-Vassals, tout particulièrement en ce qui concerne les prospections de terrain et les recherches aux archives. Nous avons aussi réalisé une visite guidée archéologique et historique grand public des abords du site.

Coordination du dossier par le CDAT : Jacques Mathieu et Jeannie Cadeilhan

Prospections et débroussaillages des abords du site menés par :

Christophe Mendygral, Florence Guillot, Jeanne Favero, Christine Bénas, Éva Bénas, Philippe Pergent, Philippe Chevalier, Daniel Gol, Louis Falgayrac, Salomé Pignon, Cassandra Vrigneau, Tom Sidaine, Arnaud Gotti, Jacques Mathieu, Jean-Louis Enjalbert, Bernard Valette, Marie-Claude Valette, Aimé Rhejjou.

Recherches documentaires menées par : Christophe Mendygral, Florence Guillot, Jacques Griffon et Pierre Fevre.

Analyse de la documentation écrite : Florence Guillot, en collaboration avec Christophe Mendygral

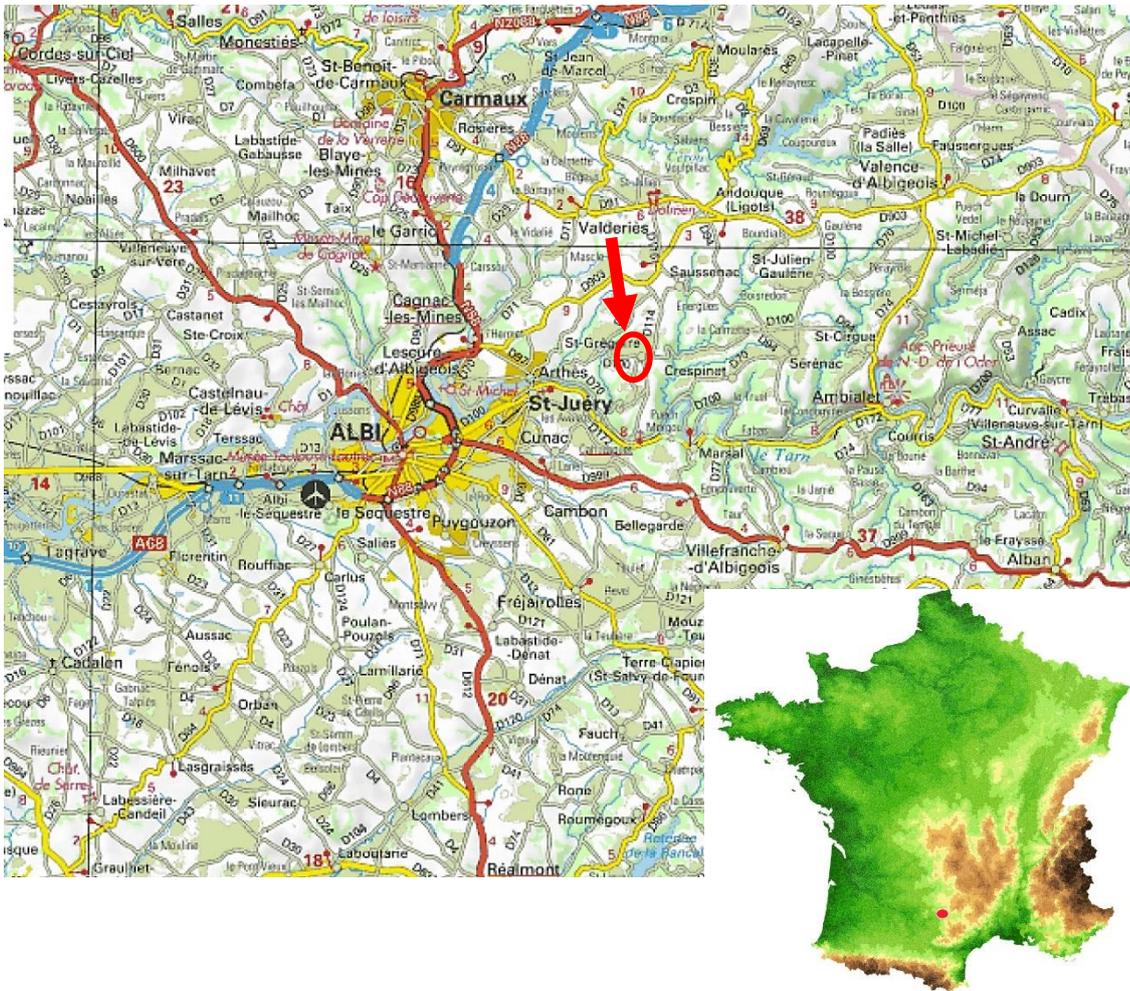
Opérations antérieures : CDAT — Jacques Mathieu

Topographie du château et du moulin : Julien Pech — Mosaiques Archéologie.



Contexte géographique et géomorphologique

[Florence Guillot]

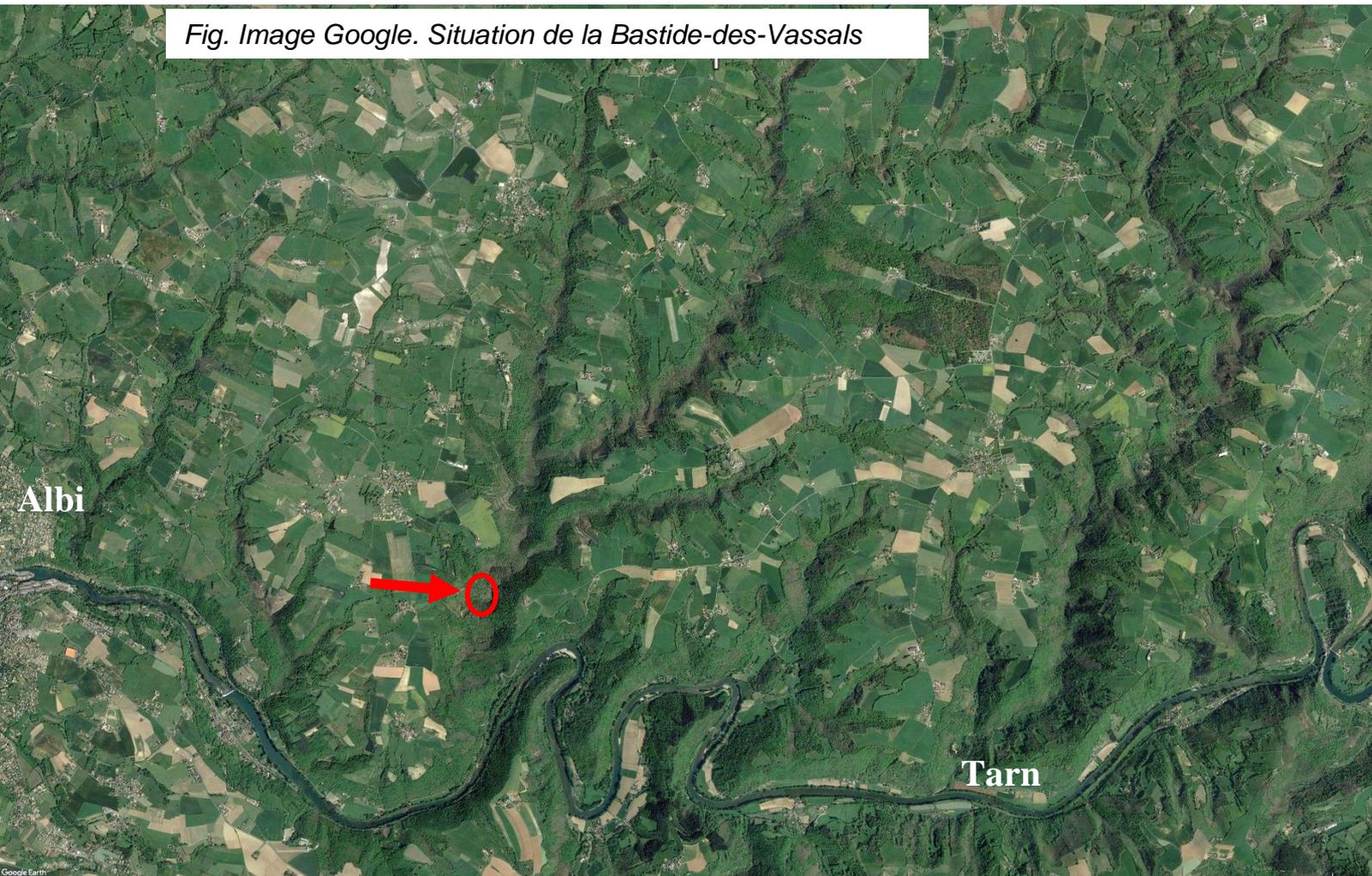


À peu de distance en amont d'Albi, la vallée du Lézert est un affluent en rive droite du Tarn. Elle est située sur la bordure sud-ouest du Massif central en transition entre plaine et coteaux et en domaine semi-montagnard. Le contexte climatique atlantique tempéré est peu sujet aux longs et importants gels et comprend des périodes de sécheresse d'été, qui, compte tenu de la latitude, se révèlent somme toute réduites par l'exposition atlantique et la situation de ces reliefs parmi les premiers obstacles face à l'océan, ce qui favorise des précipitations relativement régulières.



La vallée du Lézert est une entaille parallèle à d'autres, d'axe grossièrement nord-sud et de petites dimensions, largeur et longueur¹. À l'amont de la Bastide-des-Vassals, la vallée se scinde en trois bras de cours d'eau différents. Au niveau de la Bastide-des-Vassals, le lit de la rivière mesure 4 à 5 m de large, mais l'été elle draine bien peu, et connaît des périodes d'assèchement complet.

Fig. Image Google. Situation de la Bastide-des-Vassals



La vallée, bien encaissée, compose avec des flancs raides et un cours très méandrique. Au niveau de la Bastide-des-Vassals, elle est encaissée 130 m sous le plateau. À la différence des plateaux environnants qui conservent des activités agricoles et présentent aujourd'hui des milieux ouverts, la vallée du Lézert est quasiment totalement enfrichée, domaine des chênes et des buis. Les personnes âgées se souviennent qu'en fond de vallée, le long du Lézert, existaient des champs

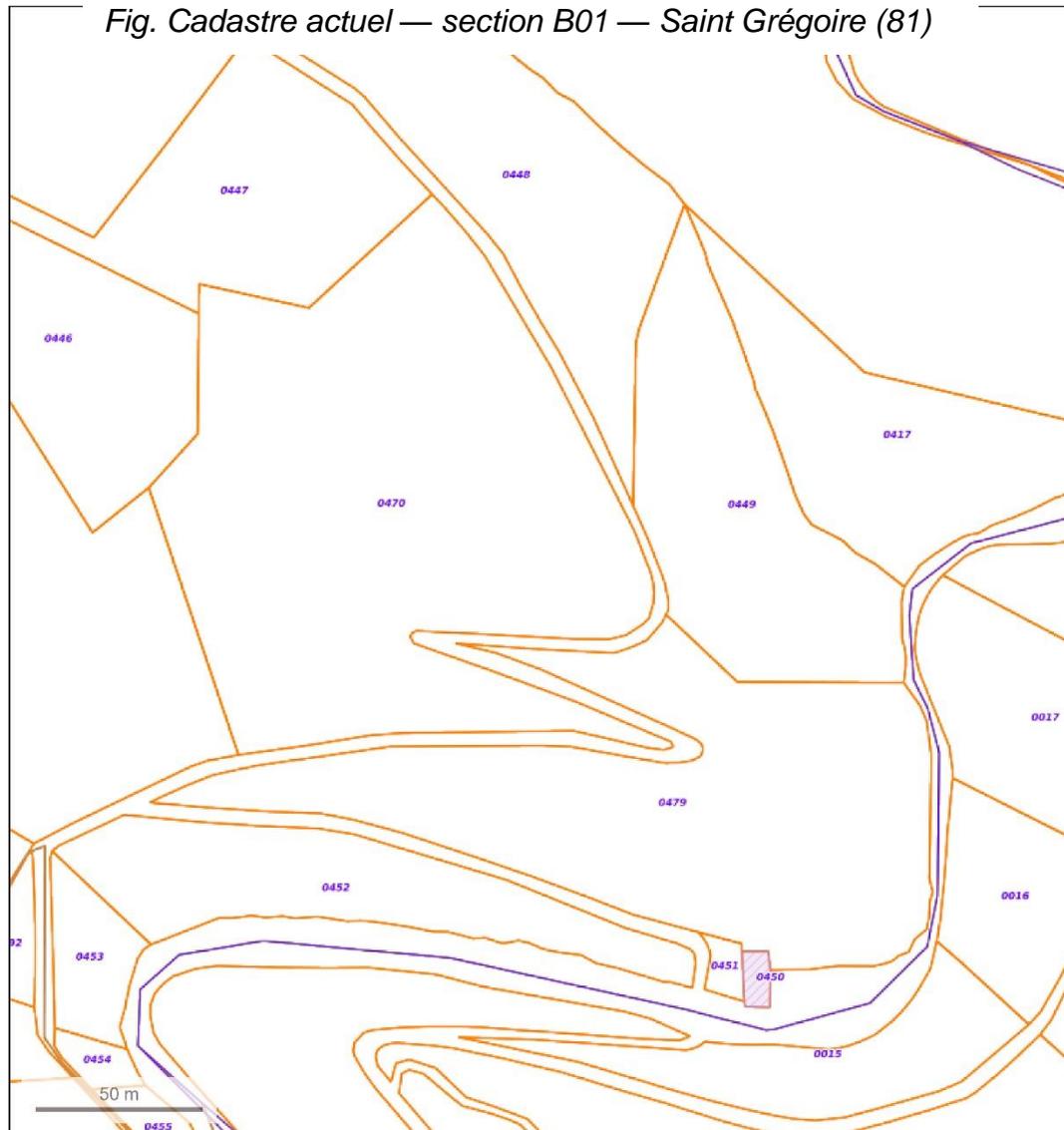
¹ 7 km en ligne droite du nord au sud (de l'amont vers l'aval).



de seigle. Depuis le Tarn au sud, un chemin de randonnée remonte la vallée en rive gauche jusqu'à un pont et au moulin ruiné de la Bastide-des-Vassals. À cet endroit le chemin se poursuit en rive gauche, ou traverse à la faveur du pont pour remonter en zigzags vers le plateau de Saint-Grégoire. Le château de la Bastide-des-Vassals se situe à droite et au nord de ce chemin remontant, une trentaine de mètres de dénivelé au-dessus du moulin, donc dans le flanc inférieur de l'encassement, en rive droite de la vallée du Lézert. La fortification est située sur un escarpement qui avance légèrement au-dessus de la rivière, relief naturel formé d'un petit secteur subhorizontal sur une crête perpendiculaire à l'axe de la vallée.



Le site occupe les actuelles parcelles n° 479, 449, 470 de la section B01 du cadastre de Saint-Grégoire (81). Il est la propriété d'une SCI « Châteaux de sable » et l'objet d'un programme de valorisation et d'animations depuis 2017 menés par une association « Bastide-des-Vassals ». Le château et surtout le moulin ont été dégagés par les bénévoles et le moulin a été en partie restauré. Ce dernier apparaît sur l'actuel cadastre, mais le château n'y est pas reporté.



Suivant la carte géologique, la vallée du Lézert est creusée dans des tufs rhyolitiques paléozoïques. Ce sont des roches très anciennes, cristallines et très dures. Elles se sont déposées en nappes lors d'événements volcaniques quasiment essentiellement maritimes, antérieurs à l'orogénèse hercynienne. La puissance de cette nappe dépasse les 1000 m. La nappe qui correspond à la vallée du Lézert est dite de Saint-Sernin-sur-Rance. Dans la vallée du Lézert, cette roche comporterait de nettes schistosités et un faciès œillé. Les cristaux de quartz et de feldspath sont relativement abondants, les filons de quartz aussi. Cependant, suivant l'expertise de Daniel Gol, géologue, à la Bastide-des-Vassals précisément, les schistes dominant et



la carte BRGM serait imprécise. Il s'agit de schistes très durs, dont les faciès sont très variés, tout autant que l'épaisseur du litage. Les filons de quartz y sont nombreux.

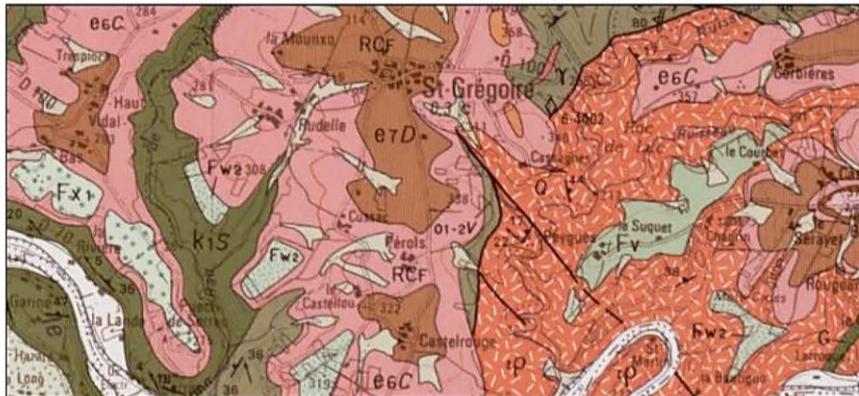


InfoTerre



Géosciences pour une Terre durable

brgm



500 m

©IGN

Fond de carte mondial

Propriétaire : Non renseigné
 Information : Non renseigné
 Pas de légende

Orthophotographie (IGN)

Propriétaire : IGN
 Information : Non renseigné
 Pas de légende

Scans (IGN)

Propriétaire : IGN
 Information : Non renseigné
 Pas de légende

Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM)

Propriétaire : BRGM
 Information : Non renseigné

Feuille N°933 - CARMAUX

- RCF
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, formation colluviales, colluvions des talwegs et des fonds de vallées secondaires
- Fz
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Holocène, alluvions récentes, (1)-anciens méandres, (2)-talus des paliers de terrasse
- Fx1
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Pléistocène sup., formations alluviales sup. à gros galets patinés
- Fw2
Cénozoïque, Néogène - Quaternaire, glaciais d'érosion et d'accumulation - formation alluviale, Pléistocène moyen et sup. basal, alluvions des terrasses moyennes des vallées du Tam et du Cérou, palier inf.
- Fv



Couche d'alluvions anciennes

e7-D2

Cénozoïque, Paléogène, argiles rutilantes de Notre-Dame-de-la-Drèche (Priabonien inf. - moy), partie sup. riche en faciès palustres à lentilles silto-argileuses

e7-D1

Cénozoïque, Paléogène, argiles rutilantes de Notre-Dame-de-la-Drèche (Priabonien inf. - moy), partie inf. à matériaux d'écoulement en nappe

e6C

Cénozoïque, Paléogène, argiles à graviers inf. du Carmausin et de l'Albigeois (Bartonien inf. et moy.)

Q(1)

Paléozoïque, roches plutoniques et filoniennes tardi-varisques, quartz "BTH" (brèche tectonique hypersilicifiée), fréquemment minéralisé (1)-avec pendage

ã

Paléozoïque, roches plutoniques et filoniennes tardi-varisques, granites et microgranites

o1-2V

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Semin-sur-Rance, formation de la Vère : schistes noirs homogènes à rare petits bancs gréseux

tó

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Salvi-de-Carcavès et nappe de Saint-Semin-sur-Rance (formation de Larroque) : tufs rhyolitiques

k1S

Paléozoïque, formation anté-orogénique varisques : Précambrien (?) - Cambro-Ordovicien, nappe de Saint-Semin-sur-Rance, formation de St-Semin-sur-Rance - Condomines: alternance de grès gris, plus ou moins feldspathiques et de schistes noirs ou gris

hvdtn

Ces tufs ou schistes sont surmontés par des schistes à bancs gréseux qui apparaissent dans les flancs de la vallée en partie haute, juste sous le plateau. Ils forment des bancs décimétriques et peuvent servir de matières premières à des lauzes de toiture ou autre. On observe d'ailleurs plusieurs microcarrières sur le versant à l'approche du plateau sous les parcelles de Gal. Au-dessus, le plateau est couvert par des argiles paléocènes, d'origine continentale. Elles reposent sur le socle paléozoïque.



L'état de la question
[Florence Guillot]

Archives du Tam - /P_serie/3P_BACH/3P_253/3P_253_005

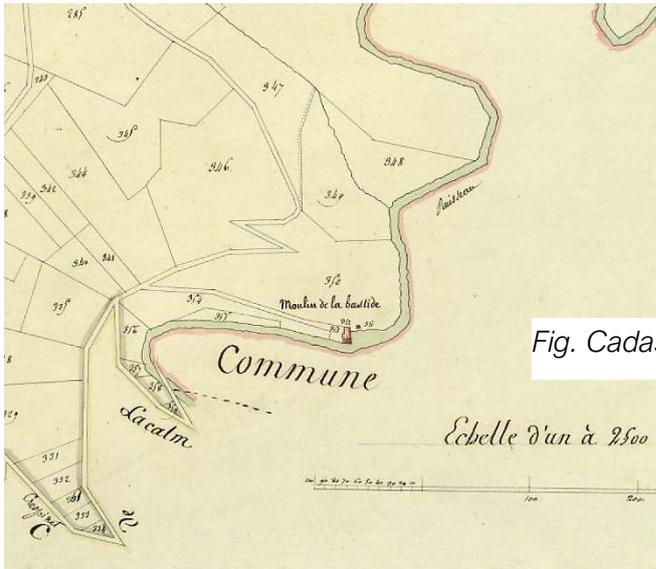


Fig. Cadastre napoléonien. 1810. AD81

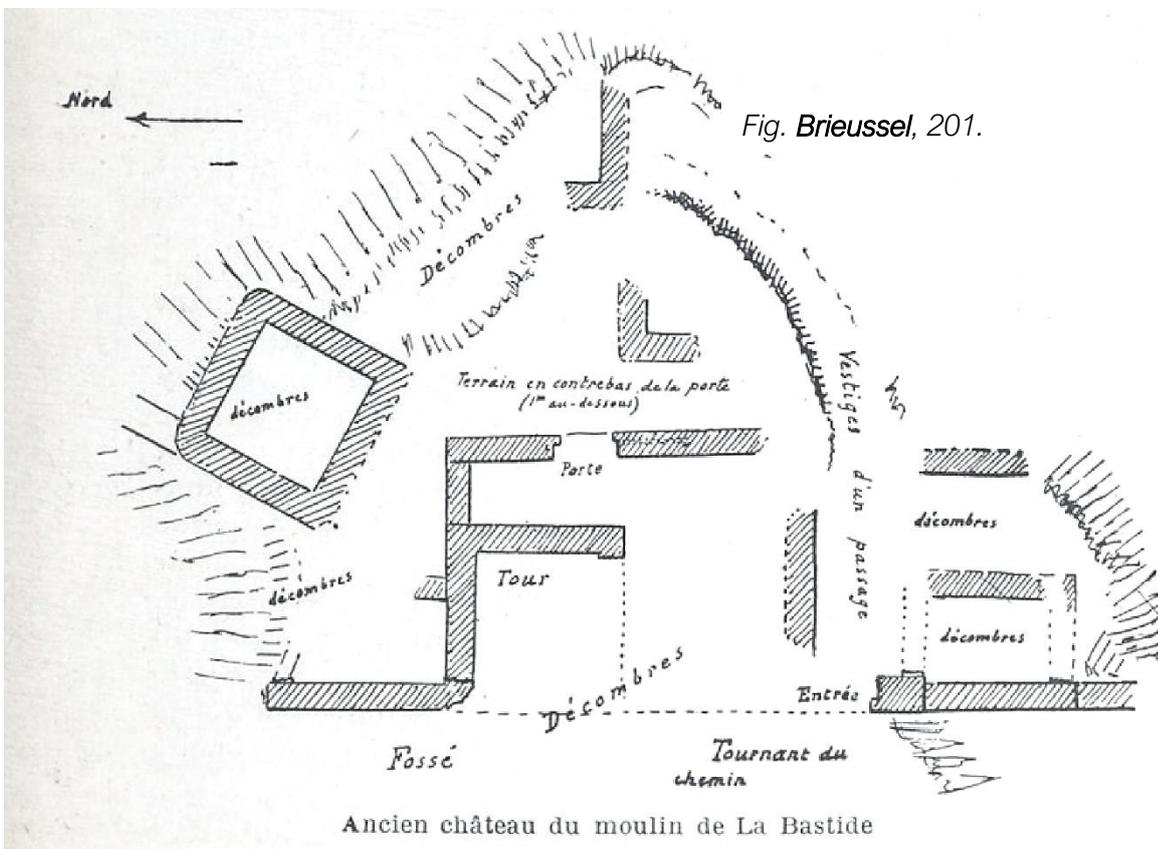


Fig. Brioussel, 201.



Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée, le site sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Le lieutenant-colonel Louis François Justin Brioussel se retire à Albi après la limite d'âge et la bataille de Charleroy. C'est l'occasion pour lui de faire des relevés des « forts » qu'il admire aux environs de la ville. De 1921 à 1928, rosette à la boutonnière, il décrit plusieurs édifices militaires à portée de vélo (château de Mailhoc, de Mauriac, de Castelnau de Levis,) dont celui de la Bastide-des-Vassals. Il n'hésite pas à réaliser des plans et des croquis et publie son travail². En 1941, Pierre Bayaud en fit un éloge dans la revue du Tarn (VII, p. 78-79).

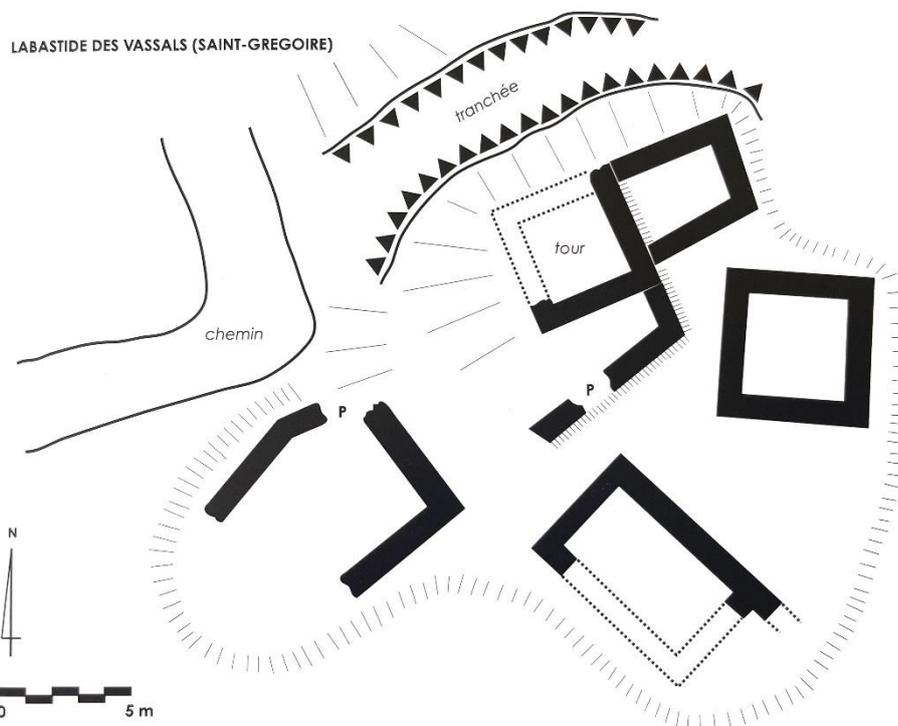


Fig. Malet 2006, 76

29. Labastide des Vassals (Saint Grégoire)

En 1987, André Soutou, linguiste et historien, publia une analyse de toponymes d'un acte du cartulaire de la Selve, où il identifia avec finesse la Bastide-des-Vassals sous un autre toponyme dans une mention de la première moitié du XIII^e siècle.

Puis, en 2006, Louis Malet réalisa une description du site (77-78 et fig. 29). Il remarque que le toponyme local du site est « castelas », sans indiquer sa source. Il réalise un croquis du site en plan.

² Informations de Christophe Mendrygal.



La découverte de ce site perdu par Philippe Chevalier est suivie par son achat et dès 2017 par de dynamiques opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association. Le chemin qui remonte la vallée vers le château est un chemin de randonnée fréquenté. En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

Julien Pech (Mosaïques Archéologie) lève un plan topographique précis des vestiges à la suite d'un débroussaillage complet. Aujourd'hui, le site s'est partiellement recouvert de nouvelles broussailles.

Le site apparaît constitué d'une tour maîtresse quadrangulaire en situation sommitale dominant un fossé sec barrant la crête et quelques bâtiments et murs d'enceintes. Deux portes sont partiellement conservées.

Puis les bénévoles du Conseil Départemental Archéologique du Tarn et du Centre Archéologique des Pays Albigeois débutent des études, notamment des dégagements de bâti et des sondages archéologiques (CDAT 2018 et Mathieu CDAT 2019). En 2018, un sondage en tranchée est pratiqué dans le fossé (sec), 2,40 m sous les actuels niveaux de sol de cette forme en creux comblée. La porte dite P1 livre un escalier taillé dans la roche descendant vers l'intérieur du château (sondage 1 sur le plan ci-dessous). Au sud-est — au pied de la tour maîtresse — apparaît le substrat retaillé verticalement qui porte la tour et un sol taillé subhorizontal entre le pied de la

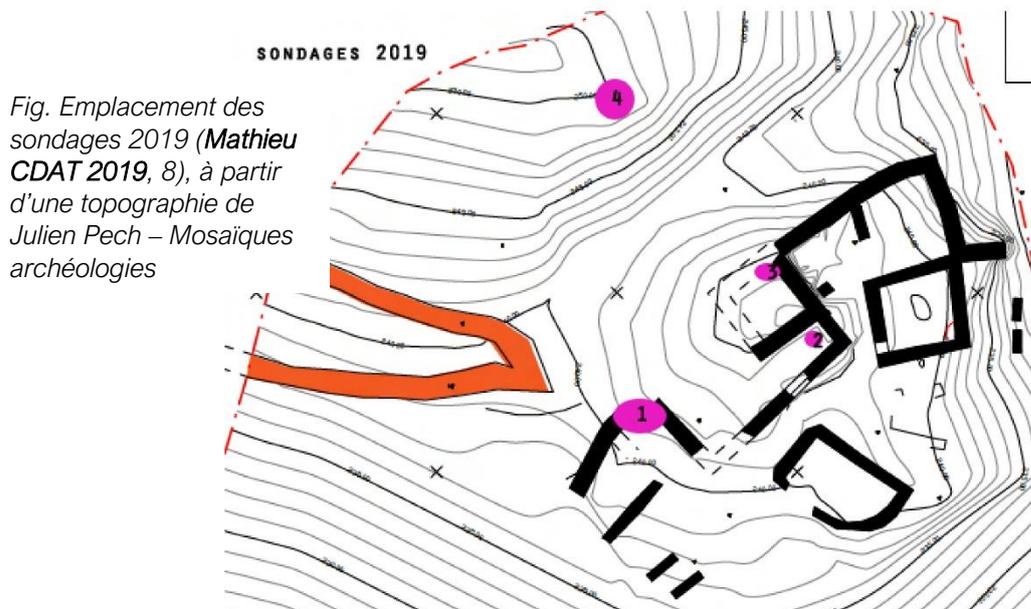


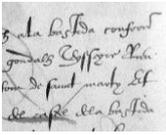
Fig. Emplacement des sondages 2019 (Mathieu CDAT 2019, 8), à partir d'une topographie de Julien Pech – Mosaïques archéologies

tour et le mur de la porte 2 (sondage 2). L'angle nord interne de la tour maîtresse (sondage 3) a livré un niveau de sol dallé sur lequel la fouille s'est arrêtée. Tandis que le quatrième sondage concernait une encoche taillée d'une vingtaine de m² de surface, située en dehors du *caput castris*, au-delà et au-dessus du fossé. Le mobilier reste à analyser, mais est peu nombreux.



Le CDAT et l'association souhaitant poursuivre l'étude et la restauration de ce site, un programme est mis en place en 2020. Il comporte deux volets. Le premier, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et suivant les prescriptions de Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France et chef de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn, a pour objectif de mettre en sécurité et de réaliser des travaux de consolidation d'urgence sur le château. Le second volet est constitué par la présente étude et a pour objectif de documenter l'histoire du site en réalisant une prospection-thématique intégrant des analyses de la documentation écrite. Des études des bâtis subsistants et une prospection associée à un levé Lidar complémentaire autour des élévations actuellement visibles complètent ce projet de recherche.

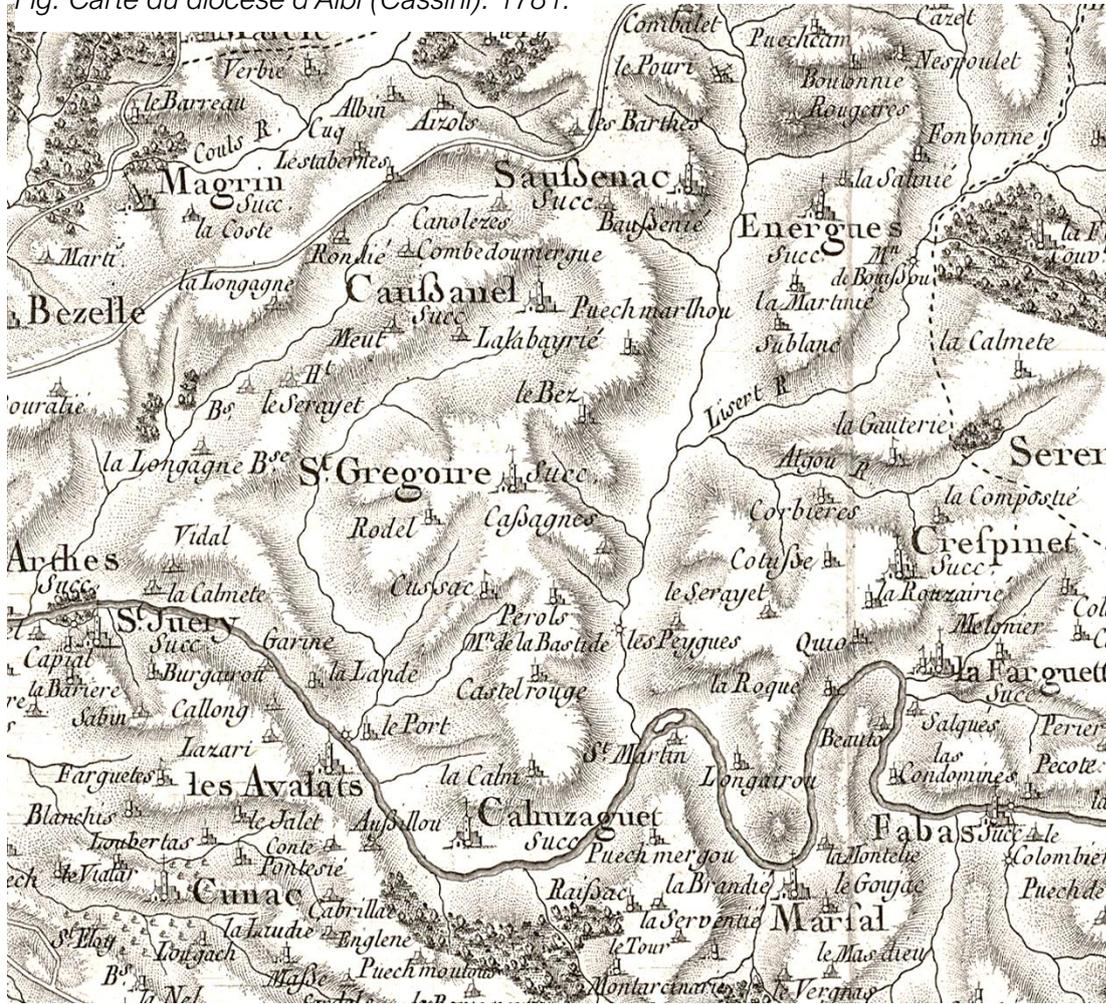
Le levé Lidar profitera d'un débroussaillage par les bénévoles du CDAT, mais ce levé n'a pas pu avoir lieu en début d'année, et a été reporté au début de l'année 2022. Les recherches aux archives et documentaires ont eu lieu durant toute l'année 2021 dans les conditions restrictives imposées par les consignes sanitaires. Parallèlement, nous avons mené des prospections en juillet 2021 avec les bénévoles du Conseil Départemental Archéologique du Tarn autour de la Bastide-des-Vassals et avons visité quelques sites castraux dont l'observation pouvait renseigner l'étude de la Bastide-des-Vassals. L'étude des bâtis et des espaces par photogrammétrie a été reportée à 2022 pour des raisons financières. En parallèle à notre opération, une prospection thématique « Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois » est actuellement menée par Daniel Gol. Nous avons donc retenu ses résultats concernant notre secteur.



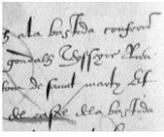
Le contexte géopolitique du second Moyen Âge

[Florence Guillot]

Fig. Carte du diocèse d'Albi (Cassini). 1781.



La Bastide-des-Vassals est au cœur de l'ancienne vicomté d'Albi étudiée par Hélène Débax (Débax 2003 et 2018). Cette vicomté est tenue au XII^e siècle et auparavant par le lignage des Trencavel. Autour d'Albi, des concurrences des comtes de Toulouse sont perceptibles dans le cadre de la rivalité entre ces deux grands lignages Trencavel et Raimondin et dans celui de la Grande Guerre méridionale. Conquise par Simon de Montfort au début de la croisade contre les albigeois, la vicomté fut cédée par Amaury de Montfort en 1224 à Louis VIII, roi de France. Les territoires au nord du Tarn furent redistribués au comte de Toulouse et intègrent le domaine royal direct en 1271. Ils sont alors situés dans la sénéchaussée de Toulouse et dans le baillage de Cordes. La Bastide-des-Vassals dépendait de l'évêché d'Albi.



Analyse de la documentation écrite et prospection archéologique

[Florence Guillot en collaboration avec Christophe Mendrygal]

Prospections de terrain : Christophe Mendygral, Florence Guillot, Jeanne Favero, Christine Bénas, Éva Bénas, Philippe Pergent, Philippe Chevalier, Daniel Gol, Louis Falgayrac, Salomé Pignon, Cassandra Vrigneau, Tom Sidaine, Arnaud Gotti, Jacques Mathieu, Jean-Louis Enjalbert, Bernard Valette, Marie-Claude Valette, Aimé Rhejjou.

La bastide

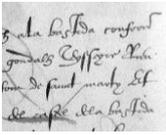
L'origine et les raisons d'être de la Bastide-des-Vassals

L'acte majeur qui identifie sans ambiguïté l'ouvrage castral est un acte conservé aux Archives Nationales³ et édité par Edmond Cabié (1900, 93). Datée du 14 des kalendes de juin 1261, la charte fait partie d'une série de reconnaissances féodales prêtées au comte de Toulouse dans les années 1259 à 1261 pour l'Albigeois et ses autres seigneuries. Il s'agit pour l'administration comtale de s'assurer la fidélité du réseau aristocratique local et, en même temps, de constituer un dossier d'actes écrits, prouvant et assurant ces fidélités. Parmi les actes d'hommage passés dans la baylie de Cordes, on trouve donc :

Ego P. Vassali, miles, filius quondam Bertrandi Vassali, pro me et Matfrido Bodrac, consanguineo meo, et ego P. Vassali, miles, filius quondam Amblardi Vassali, pro me et Ramundo Vassali, fratre meo, confitemur et recognoscimus, sub similibus modo et forma, nos tenere a dicto dom. comite bastidam nostram cum districtu suo, que est in parrochia de Caussanello, dyoesis Albiensis, prout in litteris confectis et concessis nobis sub dicta bastida plenius continetur. Et pro predictis donamus quolibet anno dicto comiti vel bajulo suo IV libras cere ad pondus grossum de Albia, et debemus eidem servire, ut in nos predictis litteris continetur; et sumus homines ipsius, et recogoscimus et promitimus, sub juramento prestito corporali, ut alii fecerunt supradicti.

³ J316, Toulouse, VII, n° 112

Copies en JJ XI (11), f° 31 à 68, art. 11 à 25 : « Hommages et revenus dus à Alphonse de Poitiers dans ces provinces ». 1259. 21 mars — 1261. 3 juin. *Rotulus quo continentur recognitiones feudorum Alphonso, comiti Pictaviae et Tolosae, in Albigesio factae, id est in bajuliis de Rabastencs, de Insula, de Causaco, de Castro Novo, de Monte Mirabili, de Podio Celso, de Penna, de Mirandolio, de Cordua, de Galliaco et de Ambiledès.*



Tout y est : la localisation de la bastide (*in parrochia de*), les coseigneurs (ci-dessous), la reconnaissance féodale au comte de Toulouse (*recognoscimus*), le serment (*sub juramento*), l'impôt dû annuellement (4 livres) et même la mention d'un district dominé par cette bastide. L'existence d'un territoire dominé par des *Vassali* est confirmée dans ce secteur en 1283⁴.

Un autre acte, rédigé en 1248, a été finement révélé par André Soutou (1987). La bastide semble être mentionnée (sous-entendu, son territoire) comme confront dans un acte du cartulaire de la Selve (1985, P23), cette fois-ci sous la forme *bastide d'en Coia*. La démonstration d'André Soutou permet d'associer *Coia* au ruisseau de Chouyre⁵, affluent en rive droite du Lézert (anciennement *Lizert* et *Peguir*⁶ ou *Lazert* au XIIIe siècle⁷) au nord et à proximité de la Bastide-des-Vassals. Mais ce ruisseau est situé à quelques kilomètres de la Bastide-des-Vassals et l'égalité bastide d'En Coia / la Bastide-des-Vassals n'est pas totalement assurée puisqu'on ne peut exclure une autre fondation toute proche non aboutie et disparue.

L'apparition documentaire de la Bastide-des-Vassals et de son territoire date donc peut-être de 1248 et la première description de ses seigneurs et sa première mention avérée date de 1260. Antérieure à 1260, cette bastide s'ancre dans une chronologie relativement précoce et il faut envisager une prise de modèle sur la politique des Alaman en Albigeois à ce sujet (Higounet 1956), mais avec une bien moindre réussite et des objectifs plus réduits. L'opportunité qu'a pu être offerte à des *milites castri* de devenir seigneurs châtelains est évidente et a pu trouver ses motivations dans le cadre du comté de Toulouse d'Alphonse de Poitiers, simplement parce que ce dernier devait renforcer son réseau local et était méfiant envers les anciens *nobiles*, anciens fidèles des Trencavel.

Le contexte dans cette chronologie du terme *bastida* prend ici un sens général de « nouvelle fortification construite »⁸ et non pas suivant la transcription touristique qui peut en être faite actuellement. Certaines bastides ne sont que des maisons fortes (voir par exemple la bastide d'Antuzan [09], ou celle de Durfort [81]). Nombreuses sont

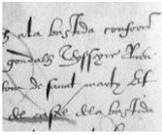
⁴ En 1283, dans un accord entre le prieur de la bastide de Valence et le sénéchal de Toulouse fondateur de la bastide, le prieur indique qu'il gère le *loco seu manso* de Cahuzaguet, qui est dans la baylie de la bastide de Valence entre le ruisseau de Laroque et du Lézert et que du prieuré dépend la moitié du Tarn et jusqu'au *cacunem montium* qui y est et jusqu'à la *tenencia* de *Petri Vassali et Raimundi Vassali* dont dépend le territoire qui confronte les biens du prieuré. (Valence). D'après un acte qui serait conservé aux AN, J304, 89.

⁵ Le *riu de la Choira* est mentionné dans le compoix du XVIe siècle (AD81, 253 EDT CC1, images129, 379, 437, 524, etc.). De *coilar/coeilar*, occitan, en lien avec la dépaisseur des troupeaux ?

⁶ Peygues est aujourd'hui le nom d'un habitat en rive gauche du Lézert.

⁷ Ce toponyme est analysé dans Soutou 1963. Mention *Lazert* (Inconnu 1882, 174).

⁸ Nous ne sommes pas non plus dans la chronologie ni dans le secteur des bastides dites rurales (Abadie 2016).



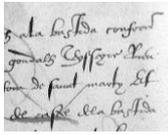
celles qui sont des juridictions avant d'être des villages (**Hautefeuille 1999**) et la mention du district de la Bastide-des-Vassals semble bien indiquer que nous sommes dans ce cas : la bastide de l'acte du XIII^e siècle est un territoire. Une fondation est d'abord la création d'une juridiction nouvelle, ici un district et sa résidence aristocratique. Ajoutons qu'un acte, daté de 1229, confirme l'ambivalence du terme « bastide » en Albigeois et indique que des fortifications nommées « bastides » peuvent appartenir aussi un *terminium castris*. Un groupe d'hommes⁹ prêtent hommage à l'évêque d'Albi pour le *castrum de Monasterio* et sa vallée, ainsi que toutes ses appartenances, *castris bastidis et aliis fortaliciis quæ sunt infra istos terminos* (**BnF Doat**, 105, 304 et suiv.). Cet élargissement de la signification du terme bastide est avérée un peu partout dans le Sud-Ouest de la France dans la seconde moitié du XIII^e siècle et a été souvent relevé par les historiens.

La situation de la Bastide-des-Vassals est apparemment en marge d'anciens habitats importants et le peuplement du plateau de Saint-Grégoire paraît être conforme à celui de nombreux autres plateaux de la région : une polarisation sociale assurée par d'anciennes paroisses — ici Caussanel. Il n'y a pas véritablement de polarisation spatiale de l'habitat en dehors des grandes places de commerce et en vallée. La fondation de la Bastide-des-Vassals n'est donc pas une fondation commerciale du type plus diffusé des bastides situées sur les carrefours et les axes de communication. Ce n'est pas non plus une bastide « rurale », suivant la définition de Stéphane Abadie. Enfin, on connaît d'autres bastides créées en forêt à la même époque en Albigeois, par exemple à Barax¹⁰.

Se pose tout de même la question de savoir si la construction de la Bastide-des-Vassals s'est réellement accompagnée d'un programme de peuplement. Rien n'indique en tout cas la moindre réussite d'un hypothétique habitat. La prospection archéologique a livré des anomalies topographiques sous la forme d'encoches taillées dans le substrat et l'une d'elles a, en partie, été fouillée en 2019. Mais elles sont au nombre de 4 avérées, peut-être 5, donc fort peu au demeurant. En outre, rien ne prouve qu'elles soient utilisées à l'origine de l'ouvrage et elles ont pu être ajoutées ensuite. Situées juste au-dessus du fossé pour 1 ou 2 d'entre elles, elles sont au-dessus du *caput castris*. Les 3 autres anomalies sont situées sous le *caput castris*, au

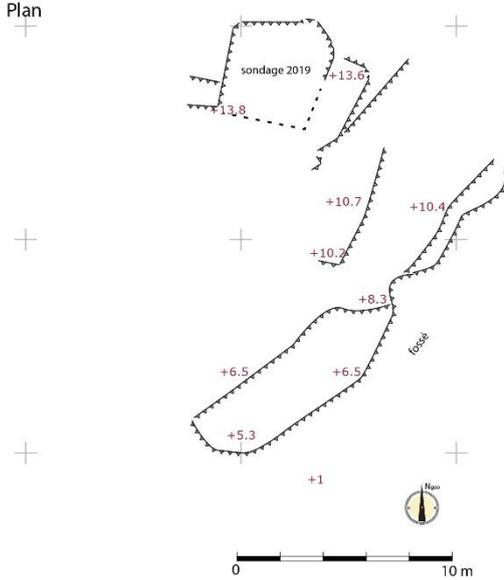
⁹ Etienne de Paders, Pierre-Bernard, son frère et Pons de Saint-Privat, son neveu (pour lui et son frère Bouçon), B. de *Monasterio* (pour lui, sa sœur, ses neveux), Pons Bernard, P. Raimond de *Labestor*, P. Amiel de *Castel raviali*, Pierre de *Castel Ravial*.

¹⁰ *Vidimus* du traité de pariage entre le sénéchal de Toulouse et d'Albi d'une part et Guilhem-Bernard de la Roque pour élever une bastide dans la forêt de Barax. 1289. Xavier Héлары, "Actes royaux", dans Actes royaux, éd. Xavier Héлары, Christophe Jacobs, Marie Groult, Cyril Masset, Zakaria Abbadi, éd. électronique TELMA (IRHT), Orléans, 2008 (*Ædilis*, Publications scientifiques, 4), 2017 [en ligne], acte n. 15214 (actes-philippe4-479), <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/actes-philippe4/notice/15214> (mise à jour : 22/12/2017).



pied de la falaise de quelques mètres qui le limite au sud-sud-est. L'une d'elles est creusée dans un filon de quartz et est impactée d'un creusement récent. Des vestiges de murs apparemment en pierres sèches y sont visibles. Ces espaces retaillés et aménagés au-dessus et sous le château couvrent moins de 50 m² au total et devront être mieux étudiés grâce au levé Lidar prévu en 2022.

Encoches taillées au-dessus du fossé



Encoches taillées et murs sous le château

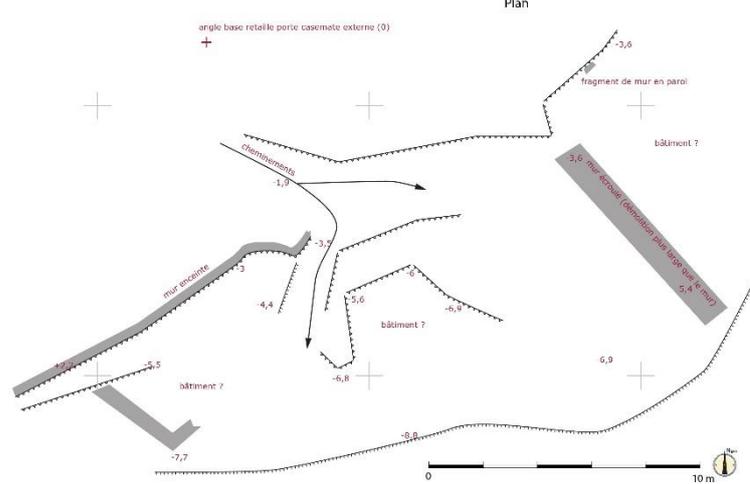
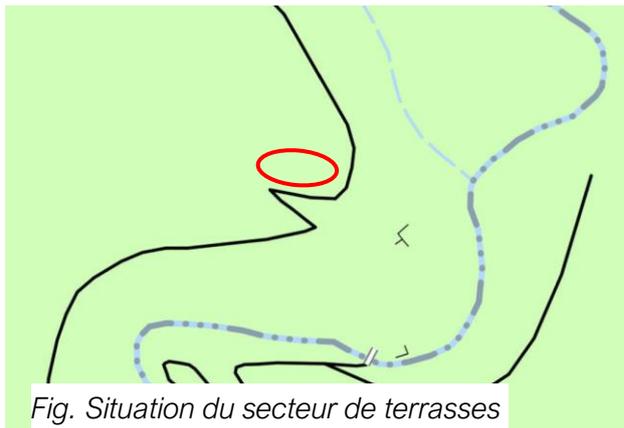


Fig. Plan des retailles autour du château. Crédit F. Guillot

+ clou de la topographie de Julien Pech (0)

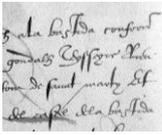
Un peu plus haut, autour de la crête au-dessus du château, nous avons repéré des terrasses, alors que les autres abords du site n'en révèlent pas (ou plus) excepté



dans la combe à proximité du moulin. L'une d'elles pourrait être le tracé d'un ancien chemin¹¹, alors qu'elles sont aujourd'hui situées au-dessus du chemin. Ce sont des constructions en pierres sèches, dégradées, ne livrant aucun autre indice. La forêt y est moins dense, indiquant une mise en culture qui pourrait être récente.

Quelles que soient les caractéristiques de ce pôle castral, le terme de bastide suggère qu'il a été fondé (ou refondé) au cœur du XIII^e siècle, ce qui correspond à sa première mention. Il est certain que les seigneurs mentionnés au XIII^e siècle sont issus

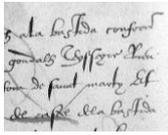
¹¹ 43,95229N/2.27212E.



d'une élite commune et probablement n'ont-ils pas eu les moyens financiers et de réseau pour attirer le peuplement : ceci reste à vérifier avec le levé Lidar. La coseigneurie indique que les seigneurs de la Bastide-des-Vassals se sont associés à plusieurs pour tenter de réussir cette fondation, mais ce sont des *milites castri* et non pas des seigneurs de haut rang. Leurs moyens financiers sont probablement limités. Les fondations, bastides ou villages castraux, qui sont des réussites de peuplement, le sont le plus souvent par des seigneurs puissants ; et ces dernières sont en outre, tout particulièrement au XIIIe siècle, de rudes concurrentes des fondations de moindre envergure. Elles sont des places commerciales, donc proches des grands axes de communication, ce qui n'est absolument pas le cas de la Bastide-des-Vassals. La proximité de bourgs castraux comme Saint-Juéry, Lescure et surtout Albi était forcément défavorable au peuplement de la Bastide-des-Vassals. La concurrence d'autres bastides comme Valence d'Albi et Arthès pour la rive droite du Tarn, Villefranche pour la rive gauche fut elle fatale au projet des Vassals ? En conséquence, même si la volonté des fondateurs était de créer un habitat plus ou moins groupé, ce qui est loin d'être même prouvé, leur faible puissance financière, tout comme la situation du nouvel ouvrage était très défavorables. On verra aussi ci-dessous que nous n'avons pas pu rattacher cette fondation à une activité artisanale de rendement, forge ou autre, ce qui semble indiquer la pauvreté de la nouvelle seigneurie que dirige ce nouveau château. Cette seigneurie castrale tardive, clairement intercalaire, ne semble pas avoir disposé de revenus importants, ce qui peut aussi expliquer la désaffection et la ruine relativement rapide du site (mentionnée début XVe siècle), impliquant que les seigneurs de la Bastide-des-Vassals aient érigé des maisons fortes du type manoir au XIVE, XVe ou au XVIe siècle.

Il existe parfois des situations documentées où le château est antérieur à la fondation d'une bastide. À la bastide de Roger de Montlaur (09) par exemple, l'ancienne résidence aristocratique est même conservée en l'état et la *bastida populatum* fut installée à quelques centaines de mètres à ses pieds. Est-ce le cas de la Bastide-des-Vassals ? Il est difficile de justifier qu'une fortification antérieure existe et n'apparaisse pas dans la documentation des Trencavel ou des Raimondins. Il s'agit donc plus probablement d'une fondation *ex nihilo* de la première moitié ou du milieu du XIIIe siècle, fondation, dont la visée de peuplement est loin d'être évidente et qui s'est peut-être limitée de tout temps au château et où il faut comprendre que la bastide est en fait le district du nouveau château, son territoire. L'objectif de cette fondation est donc plus une réorganisation des structures d'encadrement que celle d'une fondation pour peupler. Ce premier château était donc une résidence aristocratique probablement isolée du monde civil.

En octobre 1439 (AD81, 1J16), un acte original — conservé en grande partie — explique que le lieu de la Bastide-des-Vassals est inhabitable à la suite des

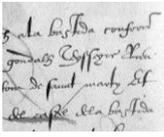


destructions et mortalités, etc., et que, compte tenu des services rendus contre les Anglais, et des conseils de Robert Dauphin, évêque d'Albi¹², Louis, fils du roi de France autorise — suite à sa demande — (*notre ami et féal*) Guilhem Gasc à « fortifier et empierrer la dite place », qualifiée d'*inhabitable*. En l'attente de l'étude des bâtis, sans que l'on puisse être certain que les travaux aient été réalisés, ce texte renseigne le mauvais état de la fortification. Le texte est tronqué (parchemin abîmé), mais, en partie basse, on note « pour que les habitants puissent y... *illisible*... les bestiaux et choses quelconques », ce qui suggère que l'objectif est d'utiliser la Bastide-des-Vassals, comme la maison forte des Farguettes, en tant que « fort » pour protéger les biens des habitants des mas alentours. Cette autorisation prend place dans un contexte très violent, dans le cadre des ravages des écorcheurs sous la conduite du comte de Ribadeo contre Rodrigue de Villandrando, au service du roi de France, et allié de Robert Dauphin (**Favier 1986**, 567-568, **Quicherat 1845**, HGL IX, col. 1130). Les deux rives du Tarn autour de Lescure sont ravagées et des châteaux — dont celui de Lescure — sont alors occupés (1435-1438)¹³.

Il s'agit de la dernière mention de l'utilisation du château de la Bastide-des-Vassals.

¹² Qui est alors en concurrence pour l'évêché d'Albi avec Bernard de Casilhac (affaire du siège épiscopal d'Albi).

¹³ Lescure contrôle la traversée du Tarn à peu de distance de la Bastide-des-Vassals.



La Bastide-des-Vassals dans le plus ancien compoix conservé

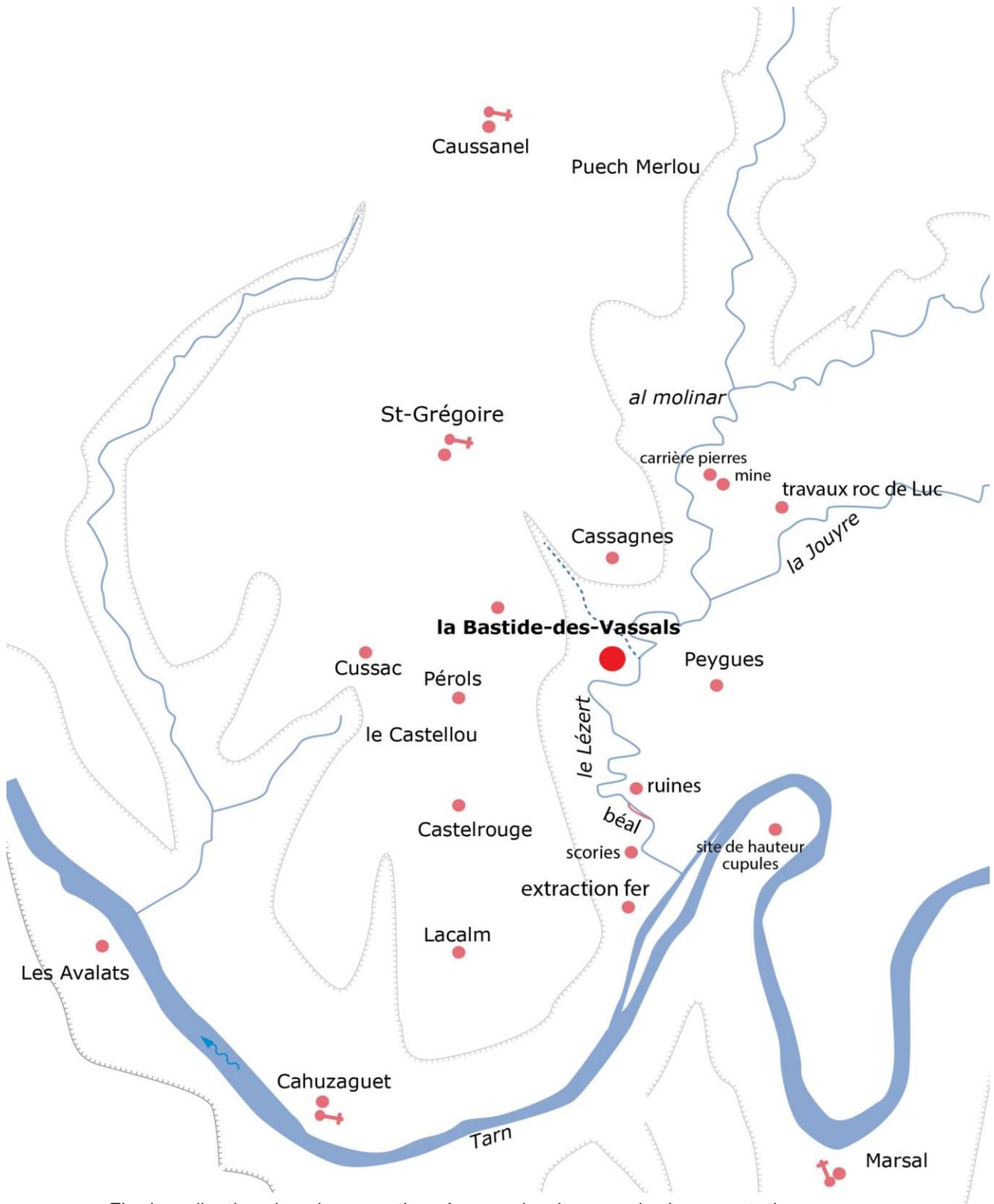
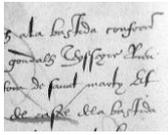


Fig. Localisation des sites mentionnés aux chapitres sur la documentation et prospection. Crédit Florence Guillot



Si les différentes mentions postérieures au XIII^e siècle ne renseignent pas sur la forme que prend ce district et sur la présence ou pas d'un éventuel habitat subordonné au château, le compoix de Saint-Grégoire daté de 1594 et conservé aux archives départementales du Tarn permet de brosse un état des lieux certes tardif, mais autre indice de l'absence d'une agglomération villageoise (253 EDT CC1).

Le toponyme *bastida* apparaît dans ce compoix à de nombreuses reprises. Les chemins qui mènent à la *bastida* sont rarement mentionnés et ne sont jamais des voies importantes. Est mentionné le chemin qui provient de Pérols et passe par les terres de Fontanilles — sur le plateau —, puis se dirige vers la Bastide-des-Vassals (f° 77, 182, 185, 211)¹⁴. Il croise le chemin qui conduit de Saint-Grégoire à Cahuzaguet. Ce carrefour existe toujours. Est aussi mentionné le chemin de Cussac à la Bastide-des-Vassals (f° 192, 195, 202). Ces chemins sont le plus souvent qualifiés de *viols* (sentiers). Les principales voies de communication de ce terroir sont les chemins qui conduisent des Avalats à Saint-Grégoire et au-delà vers Causanel (dit chemin public), et dans une moindre mesure ceux de Saint-Grégoire à Alby, à Cahuzaguet, à Authier (Gautherie ?) et à Sérénac.

Sept boscs situés à la *bastida* (f° 95-96, 99, 107, 117, 128, 147, 216) sont répertoriés dans le compoix, eux-mêmes entourés d'autres bois, et se terminant tous jusqu'au *riu* de Lézert qui est indiqué sous la forme *Lizert*¹⁵. Ils sont propriétés d'habitants de Castel Rougié et de Lacalm et de Louis de Berne. Deux friches y sont mentionnées (f° 216, 305) dont l'une d'un habitant de Saint-Grégoire. Quelques mentions agrègent le terme *foanal* (f° 216) aux bois ou aux friches. S'agit-il de la transcription écrite du terme *foganal*, dont on entend peu le *g*¹⁶ ? En confront de la Bastide-des-Vassals, on repère aussi des champs, mais non pas exactement à la *bastida*. Le seigneur de Berne y dénombre un champ (f° 217) et un pré (f° 216), seuls éléments agricoles répertoriés. Ils sont confronts avec le Lézert. Deux confronts d'intérêt sont indiqués dans le compoix : *le castel de la bastida* et *la gout(z) de la font de Saint Marty*¹⁷. *le castel de la bastida* est à nouveau mentionné par le biais de son chemin qui se dirige vers Cussac¹⁸ (216). En rive gauche (AD81, 73 EDT CC1), des

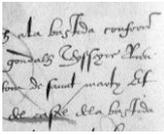
¹⁴ La *fontem de Peyrols*, le *podium de Peyrols*, *Peyrols* et le lieu *fontanilar* sont mentionnés dans un acte du XIV^e siècle (AD81, H748).

¹⁵ D'autres bois sont mentionnés confronts le ruisseau de Lézert, en aval et en amont de la Bastide-des-Vassals (152, 163, 190, 199, 215, 443, 449, etc).

¹⁶ Merci à Stéphane Bourdoncle historien et linguiste spécialiste de l'Occitan pour cette proposition.

¹⁷ Le *riu* de Saint Marti est aussi mentionné sous Cassagnes au folio 445. Il doit s'agir du petit affluent en rive droite et un peu en amont de la Bastide-des-Vassals. L'association de Saint-Martin avec les sources est classique, et on peut supposer qu'il y ait eu un au moins un oratoire proche de cette source.

¹⁸ Cussac est mentionné comme le château où résident le seigneur de la Bastide-des-Vassals au début du XVIII^e siècle.



bois sont aussi mentionnés jusqu'au le ruisseau de Lézert (f° 105 et suiv.). Le paysage de la Bastide-des-Vassals, à la fin du XVI^e siècle, n'est donc pas agricole, mis à part un pré et un champ qui paraissent situés entre la rivière et le château et le secteur n'est pas habité, sauf peut-être le château, dont on ignore l'état, puisque par définition le compoix ne le recense pas¹⁹. Louis de Berne dénombre aussi une maison sur le plateau (f° 216) et une autre — couverte de lauzes et de tuiles — à Causanel (f° 222). Soulignons enfin que, le fait que le compoix ait créé une section spécifique autour de la Bastide-des-Vassals — *Capaironia*²⁰ — indique que les rédacteurs du compoix considèrent qu'il y a là un habitat ou qu'il y avait un habitat, car les sections sont définies *a minima* par la présence d'un hameau, ou d'un ancien hameau. Cependant, la section ne porte pas le nom de la Bastide-des-Vassals et le hameau aujourd'hui disparu de *Capaironia* peut être situé à l'écart de la Bastide-des-Vassals.

Un port est mentionné dans le compoix du XVI^e siècle, situé à Serres (*lo port danalats*, le port des Avalats, f° 111, 143). Le cadastre napoléonien de 1810 (AD81, 3P253, section E) indique en amont de la confluence du ruisseau de Rassalens un bac dit des Avalats et, en aval, deux moulins face à face, celui de Serre et celui des Avalats, reliés par une digue. Cependant des habitants de Pérols recense des biens situés *al port* (f° 184, 187) sur le Tarn, ou à la côte du *port* (f° 163), et il est tout à fait possible qu'il existe donc un port non nommé, parce que propre à Saint-Grégoire et différent de celui des Avalats. Ce port n'est pas localisé et les descriptions des biens le sont seulement en rapport avec le Tarn ou des biens d'autres personnes, mais il pourrait avoir été situé dans le secteur de la confluence du Lézert avec le Tarn. Malheureusement, les plans des cadastres napoléoniens ne conservent pas de traces d'aménagements du Tarn dans ce secteur ou entre cette confluence et le port des Avalats. Existents des traces visibles un peu plus en aval, entre Cahuzaguet et la confluence du Lézert.

¹⁹ Le site n'est pas plus indiqué dans sur la carte du diocèse d'Albi levée en 1641 (AD81, 1Fi351/2)

²⁰ Disparu en 1810 sur le cadastre. Situé entre le château de la Bastide-des-Vassals et Cussac, probablement au nord de Cussac (voir compoix f° 217).

à la Bastide confront
 gondals Giffroy
 de font marty Et
 de ceste de la Bastide

Archives du Tarn - /P_serie/3P_BACH/3P_253/3P_253_010



Fig. AD 81, cadastre napoléonien, 1810

Et fonsal al loc ditz ala bastida confront
 gondals Giffroy
 de font marty Et
 de ceste de la Bastide
 de la Bastide confront
 gondals Giffroy
 de font marty Et
 de ceste de la Bastide
 de la Bastide confront
 gondals Giffroy
 de font marty Et
 de ceste de la Bastide

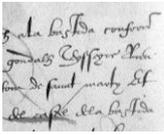
Fig. Image 216, AD 81, 253 EDT CC1



Fig. Le pont depuis l'aval. Crédit Christophe Mendrygal

Le moulin de la Bastide

Situé juste au-dessous du château de la Bastide-des-Vassals, il est composé d'un grand bâtiment en rive droite du Lézert associé à un barrage du cours d'eau et au pont. Un autre bâtiment en ruine



— aussi en rive droite — est érigé quelques mètres à l'aval du moulin. Des meules sont conservées dans le bâtiment et une autre un peu en aval²¹, ainsi que leur logement en sous-sol. Le bâtiment, maçonné, est composé de trois étages, dont le dernier est ruiné. Il est réputé avoir été utilisé pour la farine et l'huile de noix.

Fig. Meule en aval du moulin.
Crédit F. Guillot

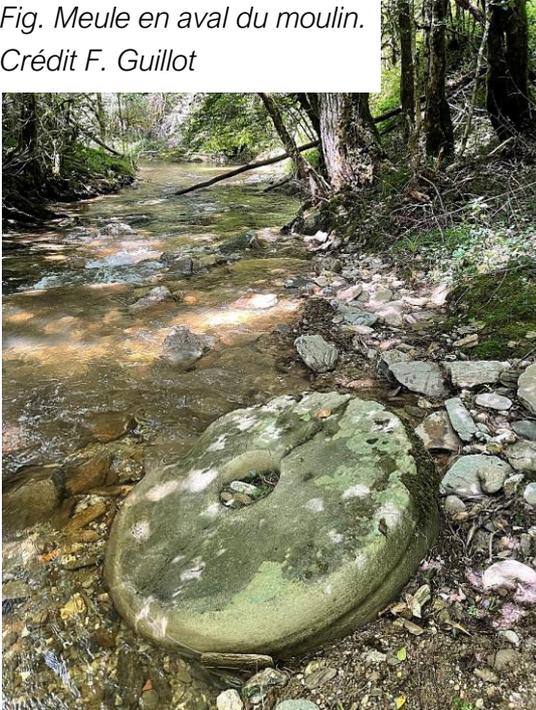


Fig. Intérieur du moulin. Crédit F. Guillot



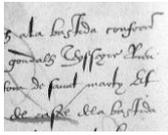
Archives du Tarn - /P_serie/3P_BACH/3P_253/3P_253



Fig. AD 81, cadastre napoléonien,
1810

Nous n'avons trouvé d'occurrences documentaires de ce site ni dans la série E des archives du Tarn ni dans la série 1J, ni dans les plus anciens compoix de Saint-

²¹ 43.95154N/2.27136E.



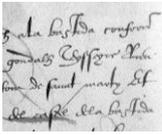
Grégoire et de Crespinet (1594 et 1604). Pour faire son histoire, il serait nécessaire, mais chronophage, de parcourir les actes notariés postérieurs au compoix. Il y a bien un lieu-dit *al moulinar* ou *a la molina* dans le compoix de la fin du XVI^e siècle de Saint-Grégoire (f^o 240, 250, 251, 374, 379, 397, etc.), mais ce n'est pas à la Bastide-des-Vassals. Ce toponyme est situé sur le ruisseau de la Chouyre (aujourd'hui Jouyre). Il y a bien aussi une mention en 1208, du *molendinis de Sava in castello* Saint-Georges (**BnF Doat**, 105, 175), mais le territoire de Puy-Saint-Georges nous semble bien éloigné pour penser qu'il puisse s'agir du moulin de la Bastide-des-Vassals. Il y a bien aussi un *moli* à Crespinet - dénombré dans le compoix du début du XVII^e siècle (f^o 34) - mais il n'est pas situé dans la section de Peygues proche de la Bastide-des-Vassals. Le moulin de la bastide apparaît en revanche sur la carte du diocèse d'Albi en 1781 (ci-dessus). Un moulin est mentionné au début du XVIII^e siècle, mais en rive gauche du *Lizert*, décrit comme non cadastré (**AD81**, 7S826, n^o 6)²². En 1626 (**AD81**, H306), une reconnaissance d'un habitant de Cassagnes au seigneur de Cussac devant le notaire concerne des biens dans la paroisse de Saint-Grégoire, juridiction de la Bastide-des-Vassals. Ils sont indiqués confronts le ruisseau de Saint-Marty, celui du *foua*, et le ruisseau de Lézerz jusqu'à celui de Fontanilles, ce qui place ces biens à proximité de la Bastide-des-Vassals. Mais aucun moulin n'y est mentionné²³.

Il faut donc proposer que le moulin dont nous pouvons voir les ruines au pied du château ait pris le toponyme du secteur (la bastide) et qu'il soit postérieur au début du XVII^e siècle et antérieur à 1781²⁴. Le substrat retaillé qui porte les murs du moulin livre d'ailleurs des traces érodées de fleuret manuel, et même une section de forage de type mécanisé de plus grand diamètre dans un angle qui a pu être élargi tardivement. Quant au pont proche du moulin, il n'est pas indiqué sur les cadastres napoléoniens et une autre traversée est cartographiée sur le cadastre de Saint-Grégoire un peu au sud, sur le chemin de Pérols à Crespinet. Il n'apparaît pas plus sur le cadastre de Crespinet (sect. A, feuille 1).

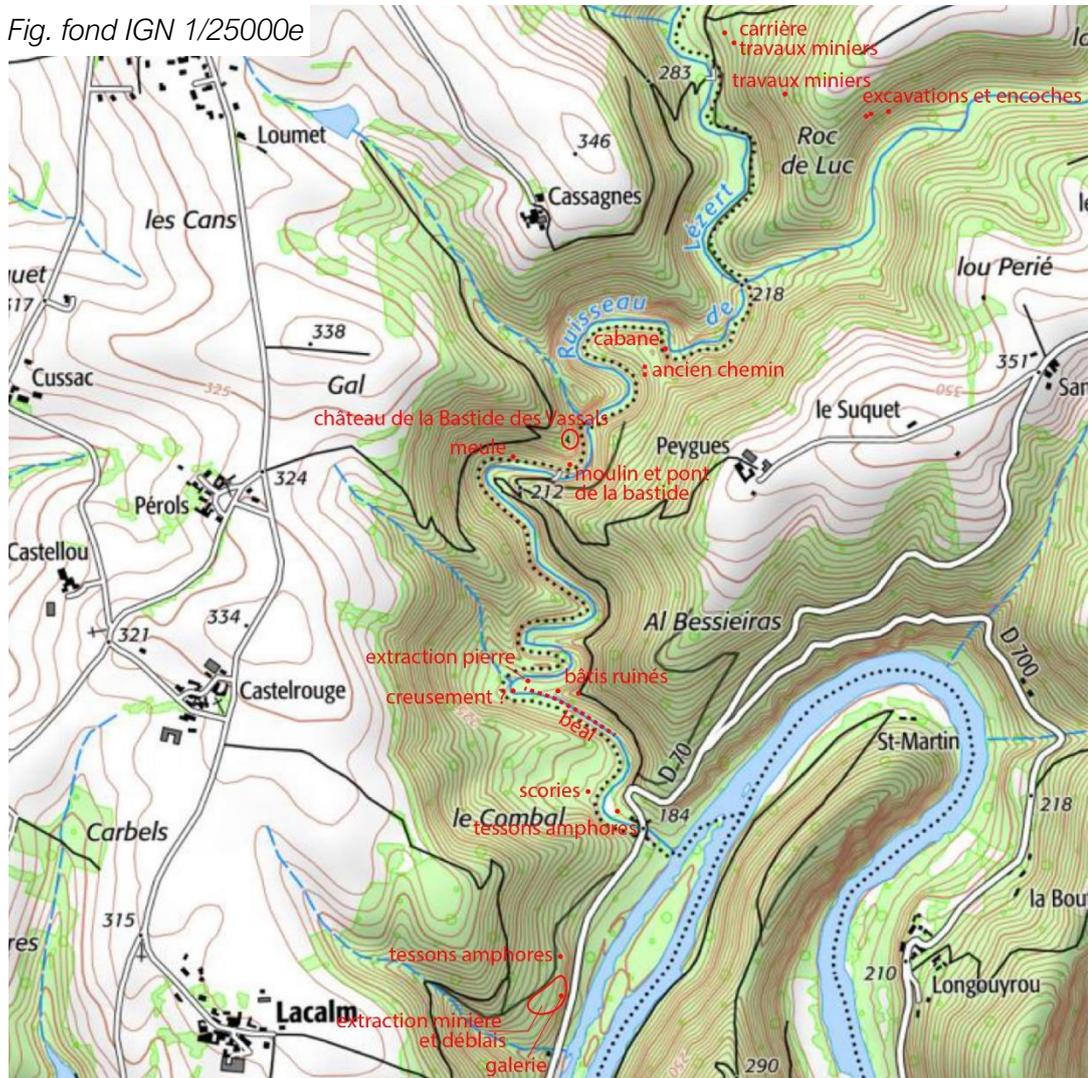
²² Le ruisseau est dit « non flotable ni navigable et ne sert pas à l'irrigation des propriétés ». Ce moulin dispose d'une meule.

²³ Dans ce même document est aussi mentionnée la fontaine Saint-Marty.

²⁴ Ce qui n'empêche pas qu'un autre moulin ou que d'autres moulins aient pu exister lorsque le château était en activité.



Recherches d'activités dans la vallée du Lézert

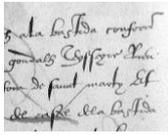


Pour mieux comprendre le cadre du territoire du château et donc sa seigneurie — qui n'est pas documentée — nous avons réalisé une prospection de la vallée du Lézert en amont et en aval de la Bastide-des-Vassals dans le but de rechercher des traces d'activités. La rivière et les berges ont été prospectées.

Au-dessus de la confluence avec le ruisseau d'Andouque, la prospection a été réalisée par Daniel Gol dans le cadre de sa prospection thématique 2021 (« Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois »).

À l'aval, en fait au bord de la vallée du Tarn, mais proche du débouché du Lézert, côté ouest, sur le versant juste au-dessus de l'actuelle route²⁵, une extraction minière (Fe) d'envergure est bien lisible dans le paysage : absence de végétation sur

²⁵ Autour de 43.93988N/2.27225E



les stériles, cône de déjection, etc²⁶. Elle ne livre quasiment pas de travaux souterrains creusés au pic, mais surtout de larges tranchées à ciel ouvert d'aspect anciennes, car les flancs sont largement érodés. Ses abords livrent des tessons d'amphores, mais nous n'avons pas repéré d'autre type de céramique. D'autres tessons d'amphores ont été découverts dans le cours du Lézert à son aval et deux scories fragmentées à peine plus haut²⁷ à la confluence d'un petit ruisseau qui a été remonté et dont les flancs ont été prospectés sans résultat.

²⁶ <https://capa-archeo.fr/2017/12/> consulté en mai 2021.

²⁷ 43.94431N/2.27385E.

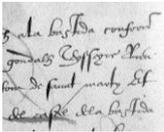


Fig. Vue du secteur des stériles — extraction minière. Crédit A. Soulard



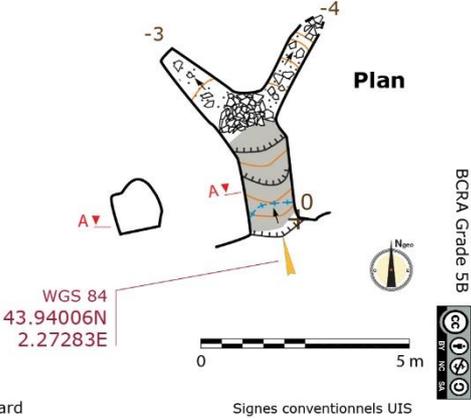
Fig. Creusement de l'extraction minière. Crédit F. Guillot



Fig. Travaux minier. Crédit A. Soulard

Travaux miniers

commune de Saint-Grégoire (81)
dévelop. : 9 m



Topo, photo, DAO : Florence Guillot, Ambre Soulard

à la Bastide rousfont
général Siffert
de la Bastide



Fig. Bord aval du béal. Crédit F. Guillot



Fig. Creusement de la paroi à l'entrée amont du béal.
Crédit F. Guillot



Fig. À gauche : creusement (carrière ?). Et à droite mur ruiné d'un bâtiment en rive gauche du Lézert. Crédit F. Guillot

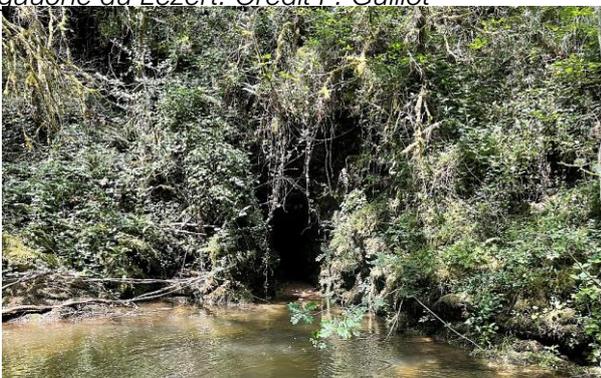
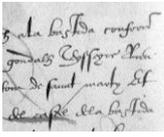


Fig. Creusement naturel ou artificiel ? Crédit F. Guillot

En rive droite du Lézert, nous avons aussi repéré un béal sur 250 m de long²⁸. Aucune anomalie ou structure n'a été découverte à l'aval de celui-ci. Il est creusé dans le rocher et mesure environ 80 cm de large.

Juste en face de son entrée (amont), dans un méandre du Lézert et

²⁸ Aval : 43.94558N/2.27421E — amont : 43.94644N/2.27175E.



en rive gauche, une possible extraction de pierres a été localisée lors de nos prospections²⁹. Tandis, qu'à peine plus en amont existent en rive gauche, au bord du ruisseau et un peu plus haut dans la pente des vestiges de murs de bâtiments en pierres sèches³⁰.

Toujours dans ce méandre, dans l'axe du cours d'eau on repère deux formes creusées dont il n'a pas été possible de dire si elles étaient naturelles ou pas³¹.

Plus haut, à proximité de la Bastide-des-Vassals, nous avons récolté 4 tessons très érodés par l'eau, en céramique à post cuisson oxydante d'aspect postérieur au Moyen Âge. On rencontre aussi une grande meule peu de temps avant d'arriver au moulin de la Bastide-des-Vassals.

À l'amont de la Bastide-des-Vassals, les vestiges sont encore plus rares et



Fig. Cabane en pierre sèche, amont du Lézert.

Crédit Ch. Mendrygal

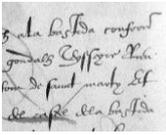
aucun tesson ni scorie n'ont été relevés. Nous avons poursuivi jusqu'à la confluence avec le ruisseau d'Andouque, mais, au-delà, le secteur a été prospecté par Daniel Gol (2021) qui y a relevé une carrière, une petite mine et des creusements dans la falaise en rive droite de l'Andouque un peu avant la confluence. Ces derniers sont situés sur un filon de quartz et on peut supposer une activité d'extraction limitée. Mais ils sont parfois encadrés d'encoches de poutre, ce qui pourrait aussi évoquer l'habitat. Il s'agit en tout cas de trois petites excavations de petits volumes.

La prospection dans le lit du Lézert en amont de la Bastide-des-Vassals jusqu'au Roc de Luc à la confluence avec l'Andouquette n'a pas permis de repérer de trace d'activités métallurgiques, et ceci en dépit d'une excellente visibilité (lumière et clarté de l'eau). Comme à l'aval de la Bastide-des-Vassals, des ravinements en bord de rivière permettent de régulièrement observer les berges alluviales. À l'amont de la Bastide-des-Vassals, le lit de la rivière pourtant parfois resserré ne montre pas de traces d'aménagements, alors que le socle est le plus souvent visible (érosion ?). Nous

²⁹ 43.94668N/2.27208E.

³⁰ 43.946415N/2.272576E et 43.94627N/2.27320E.

³¹ 43.946326N/2.271448E.



n'avons pas plus découvert de vestiges ou de traces de moulin. La prospection est plus compliquée sur les rives à quelques mètres du cours d'eau à cause de la végétation touffue. En rive gauche, on remarque un ancien chemin qui mène à une petite terrasse en surplomb au-dessus de la rivière³². Il est possible de suivre cet ancien chemin envahi par la végétation sur une centaine de mètres. Il rejoint le chemin bien entretenu de la rive gauche qui mène au pont et au moulin. À l'écart de ce chemin qui longe le Lézert, on peut observer les restes d'une petite cabane (cazelle) encore en élévation³³. De plan trapézoïdal (5 m x 3 à 4 m), ouverte à l'est, elle est en pierres sèches dans une zone à découvert. Elle s'appuie sur des lames de schiste affleurantes. Elle offre un excellent point de vue sur le cours d'eau dans sa portion nord.



point de vue sur le cours d'eau dans sa portion nord.

Enfin, le versant nord du plateau de Peygue présente des terrasses et des plantations anciennes de châtaigniers (greffés) dont une série en mauvaise forme dépasse le siècle.

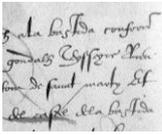
Le secteur du château de la Bastide-des-Vassals ne livre donc pas de vestiges d'activités métallurgiques et l'extraction minière repérée est éloignée du château. La vallée n'a certainement pas été un axe de communication majeur d'autant c'est un vallon, plus qu'une vallée. Le château n'est nullement en position stratégique. Il est éloigné de la confluence avec le Tarn et ne peut être mis en relation avec l'exploitation de cette rivière. Certes, la rivière du Lézert pouvait servir à un moulin — différent de celui dont les vestiges sont visibles —, mais un moulin seigneurial ne nécessite pas la domination directe d'un château. Le secteur de la Bastide-des-Vassals est aussi peu propice à la mise en culture ou au pastoralisme en grand. Cependant la forêt a pu constituer une source de revenus qu'il nous est difficile d'appréhender. Quand on peut s'en faire une idée, à la fin du XVI^e siècle, le secteur est d'ailleurs presque essentiellement boisé.

Conclusion

Mise à part la chronologie supposée de sa construction, la Bastide-des-Vassals n'a rien à voir avec le mouvement bastidaire dynamique des fondations à visées

³² Lamb. 93. X : 641816 / Y : 6317456,5.

³³ Lamb. 93. X : 641816 / Y : 6317395.

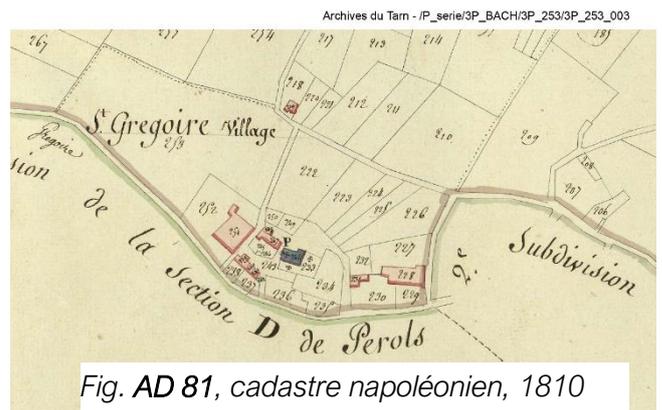


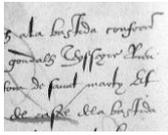
commerciales en Albigeois. Impulsé par le comte de Toulouse à Cordes en 1222, puis prolongé par nombre de fondations ou refondations en Albigeois jusque dans les années 1270 (la bastide de Montfort, la bastide de Mont-Alaman, Castelnaud-Montmirail, L'Isle d'Albigeois, Réalmont, etc.) (**Trouche Marty 2021**), celui-ci servait l'expansion politique et fiscale sur des territoires d'attributions politiques mal définies, mais dans le cadre d'un développement de bourg à visées commerciales et artisanales. Avec celui des chartes de franchise accordées à certains villages castraux, il servait donc surtout le développement économique, qui, en ce temps de paix retrouvée, permit le gonflement de la perception fiscale sur ces activités.

Mais la Bastide-des-Vassals ne correspond pas à ces fondations et sa seigneurie n'a apparemment jamais été très développée ni très peuplée. Il faut donc envisager une motivation essentiellement politique et noter que si la Bastide-des-Vassals est bien un ouvrage construit dans la première moitié ou au milieu du XIIIe siècle, il a d'abord servi d'ascension sociale à ses seigneurs, anciens *milites castr*, devenus seigneurs châtelains. La chronologie, au lendemain de la Croisade, tout comme la fidélité de ces seigneurs à Alphonse de Poitiers, permet de proposer que ces hobereaux aient profité de la nouvelle situation politique pour s'élever et que le nouveau comte de Toulouse ait aussi été tenté de s'appuyer sur cette frange de la société para-aristocratique pour se constituer un réseau, se méfiant des lignages en place, anciens fidèles des Trencavel.

Contexte paroissial et du peuplement

La bastide est localisée en 1260 dans la paroisse de Caussanel. Cette dernière est différente de celle de Saint-Grégoire (actuel centre communal du territoire de la Bastide-des-Vassals). Les dîmes de la paroisse de Saint-Grégoire sont données par Guillaume *saxeti*, damoiseau, à l'évêque d'Albi en 1279 (**BnF Doat**, 107, 128). Guillaume *Saysset dosel de lescura* [Lescure] est à nouveau documenté (acte en occitan) en 1283 (**BnF Doat**, 107, 264). Ces taxes sont à nouveau concédées quand *Bertrandus vassali, domicellus* donne sa part à l'évêché d'Albi en 1281 (**BnF Doat**, 107, 218). À la fin du XIIIe siècle, la paroisse de Saint-Grégoire cohabite donc avec celle de Caussanel.





L'église de Caussanel est située au nord du hameau de Saint-Grégoire. Sur le cadastre napoléonien (AD81, 1810, sect. A, feuille 1), elle apparaît sur un carrefour avec son cimetière attenant. Une grande parcelle à la croisée des chemins est située au sud-est de l'église. La paroisse Notre-Dame de Caussanel est à nouveau mentionnée en 1641 (AD81, H320) et en 1710 (AD81, G828)³⁴. Les plus anciens registres paroissiaux conservés datent de 1657 (AD81, 2^E253/3). En 1791-92, les

22/10/2020

Archives du Tarn - /P_serie/3P_BACH/3P_253/3P_253_002

Fig. AD 81, cadastre napoléonien, 1810

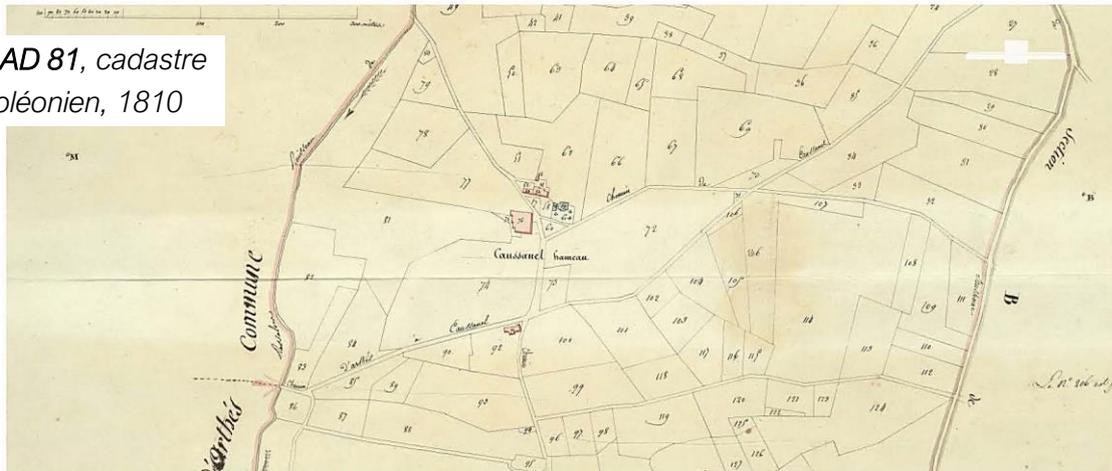


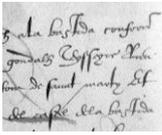
Fig. Églises de Saint-Grégoire (à droite) et de Caussanel. Crédit F. Guillot



églises de Caussanel et de Saint-Grégoire sont annexes de celle de Puy-Saint-Georges (AD81, L586). Elles livrent aujourd'hui un aspect récent, car elles ont été reconstruites ou profondément remaniées après le Moyen Âge, comme nombre d'églises des plateaux environnants.

La vallée du Tarn autour de la Bastide-des-Vassals livre un semi régulier de petits sanctuaires d'aspects anciens.

³⁴ Existe aussi une mention XVe s. AD81, G828.



En rive droite et en aval de la confluence avec le Lézert, une église nommée Notre-Dame de Cahuzaguet a été étudiée par Christophe Mendygral³⁵. Construite en situation de légère hauteur, dominant la vallée, elle expose une architecture composée d'indéniables caractères archaïques, peut-être préromans, mais aussi romans et un aspect fortifié.

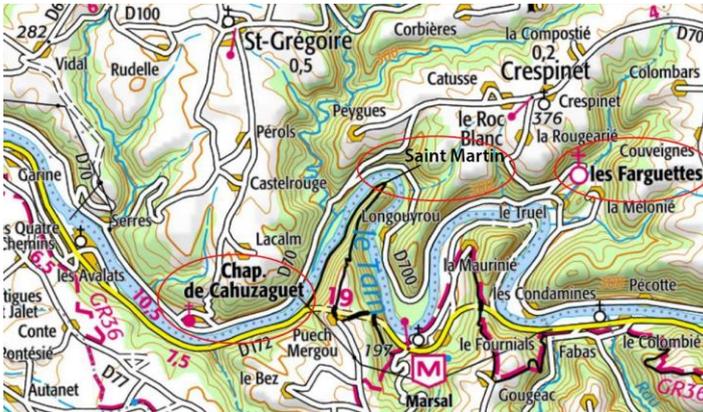


Fig. Situation des églises mentionnées dans ce paragraphe. Fond de carte IGN



Fig. Église Sainte-Marie de Cahuzaguet. Crédit F. Guillot



Fig. Église Saint-Jean-Baptiste des Farguettes. Crédit F. Guillot

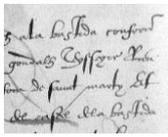


Fig. Croix avec vierge à l'enfant dans le mur du cimetière de Saint-Jean-Baptiste des Farguettes. Crédit F. Guillot

Toujours en rive droite, mais en amont de la confluence du Lézert, à la faveur d'un court vallon (ruisseau de Savanel), une église quasiment isolée au cœur du vallon présente des caractères romans et est dédiée à saint Jean-Baptiste. Aujourd'hui nommée des Farguettes, elle aurait été anciennement Saint-Jean de Cabanoles (Trouche-Marty 2016, 79-80 d'après Cabié 1900, 115).

Tandis qu'un isthme formé par une boucle du Tarn, en rive gauche et juste en face du débouché du Lézert livre un hagiotope attaché à un hameau, Saint-

³⁵ <https://capa-archeo.fr/notre-dame-de-cahuzaguet-une-eglise-pas-vraiment-comme-les-autres/>. Consulté en octobre 2020.



Martin, situé sous un sommet allongé où de nombreuses cupules sont visibles, ainsi que des traces de bâtiment qui ont été étudiés par André Soutou et Louis Malet, comme un fort probable site de hauteur ancien.

Sur le plateau de Saint-Grégoire, les habitats tels que visibles sur le cadastre napoléonien sont peu agglomérés, de petite taille et très dispersés au sein du terroir. Le compoix du XVI^e siècle de Saint-Grégoire confirme l'impression donnée par le cadastre. Les habitats qui y sont mentionnés et dotés de maisons sont : Lacalm, Castel Rougié, Pérols (ou Mas de Pérols), Rudelle (ou Mas de Rudelle)³⁶, Saint-Grégoire, Puech Merlou³⁷, Caussanel — qui paraît grouper peu de maisons — et Cassagnes (ou Mas de). Existente aussi quelques rares maisons totalement isolées. Le contexte économique évoqué par ce compoix³⁸ est relativement pauvre. Les champs de seigle sont nombreux³⁹, ainsi que les terres en friches et les bois, y compris sur le plateau qui en est quasiment dépourvu aujourd'hui. Les églises, Saint-Grégoire et Notre-Dame de Caussanel, peinent à rassembler des habitats et constituent des points de polarisation surtout sociale. Les différents actes de la fin du Moyen Âge citent nombre de ces lieux, mais aucun vrai village n'est jamais décrit. La vallée du Tarn à proximité et en aval concentre de gros bourgs castraux ou ecclésiastiques, organisés à la fin du Moyen Âge en centres commerciaux, notamment Lescure et Saint-Juéry, et surtout Albi. Le fait castral semble peu présent sur les plateaux, sauf 6 km au nord de la Bastide-des-Vassals à Puy-Saint-Georges, fortification ancienne construite sur un sommet, mais non pas associée à un bourg castral, voire peut-être même sans village castral subordonné. Les plateaux autour de la Bastide-des-Vassals et l'étroite vallée du Tarn sont donc peu marqués par des formes de polarisation spatiale, sauf en aval, autour d'Albi et cette situation ne semble pas évoluer sur ces plateaux à la fin du Moyen Âge.

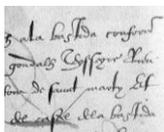
Enfin, deux maisons fortes qui dépendaient des seigneurs de la Bastide-des-Vassals sont encore visibles et habitées.

³⁶ Décrit dans la section dite *Montauman* (226 et suiv.)

³⁷ H308, f°1 et suivants. Le toponyme de Puech Merlou (*Ruppe Morlho*, *podio Morlho*) est mentionné en 1354-1365 (copie fin XV^e s.) pour localiser des droits et biens nombreux des jacobins d'Albi. Le contexte, notamment la présence d'un Ermengaud de Marsal (*Marsac*) suggère qu'il pourrait s'agir de Puech Mergou, commune de Marsal, et non pas de Puech Merlou, commune de Saint-Grégoire. Cependant, dans le même registre, est cité *Podio Morlho* est situé à côté de Caussanel.

³⁸ Nous l'avons entièrement dépouillé.

³⁹ Des chenevières sont citées sur le plateau. On y compte aussi de nombreux près. Quelques rares vignes sont dénombrées. Les métiers ne sont pas décrits, sauf deux tisserands et un forgeron.



Celle de Cussac⁴⁰, au sud de Saint-Grégoire et à l'ouest de la Bastide-des-Vassals, a été largement restaurée (**Béziat 1971**). Elle conserve des bouches à feu avec ébrasement extérieur dans un bâtiment de plan carré qui peut-être une ancienne tour dont on aurait réduit l'élévation et qui aurait été construite en symétrie d'une autre,



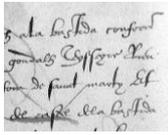
Fig. Cussac. Crédit F. Guillot

les deux tours encadrant un bâtiment plus ou moins rectangulaire. La tour en élévation et la façade livrent en hauteur des rangées serrées d'encoches qui pourraient être la trace de hourdages. En l'état ce bâtiment ne peut pas être antérieur au début du XVe siècle et semble plutôt devoir être daté de la fin de ce siècle ou plus vraisemblablement du suivant. Le site serait décrit comme fossoyé en 1607 (**Cros et al. 1999**, 128). En 1673, Pierre de Berne, seigneur de la Bastide-des-Vassals, est seigneur du Puech de Cussac et de Brassaret (**AD81**, 6E13/379).

Cet acte de 1673, mentionne aussi un écrit plus ancien, datant de 1540 et citant noble Guillaume Gasc, seigneur de Bézelle, *lou castel de fargas* et de la bastide des Vassals. Le castel de la Fargue est conservé en rive droite du vallon de Savannel, au-dessus de l'église de la Farguette. Cette maison forte livre un aspect un peu plus ancien que le château de Cussac et pourrait avoir été bâtie dans la seconde moitié du XIVE siècle ou au début du XVe siècle⁴¹. Un grand bâtiment quadrangulaire est associé à deux tours rondes flanquantes (escaliers ?) et domine une petite cour protégée d'une enceinte. La porte d'accès à la cour est dotée d'un mâchicoulis percé de bouches à feu sans ébrasement. Des bâtiments y ont été ajoutés, l'un récent attenant à la tour et l'autre au-devant plus ancien. Cédric Trouche-Marty en livre un plan sur lequel le site est fossoyé et associé à un souterrain (**2016**, 80 et fig. 9) et mentionne un acte daté de 1434 indiquant que cette maison forte sert de fort aux villageois des mas alentours contre le versement d'un cens et que 22 unités de refuge y sont aménagées (*hostals*

⁴⁰ Monsieur de Cussac est cité dans le compoix de Saint-Grégoire, f° 251 et 313.

⁴¹ Ce qui correspondrait à sa première mention en 1393 (**AD81**, H770). **Cros et al. 1999**, 127, mentionne sans plus de précision la présence de mines de fer à proximité de ce site.



dedins lo fort, d'après AD81, 73EDTCC3). Cette situation se doit d'être rapprochée de celle décrite dans l'acte de 1439 intéressant la Bastide-des-Vassals.



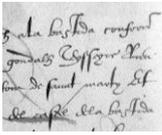
Fig. Maison forte des Farguettes. Crédit F. Guillot

La possession par la famille seigneuriale de la Bastide-des-Vassals de ces deux maisons fortes au début de l'époque moderne révèle un certain niveau d'aisance et probablement ne vivent-ils plus dans leur vieux château de la Bastide-des-Vassals.

Les seigneurs

Coia/Coysa ?

En recherchant l'anthroponyme *Coia* et grâce aux documents concernant le secteur, on recense deux actes qui pourraient rattacher le premier toponyme possible proposé par André Soutou de cette bastide à une famille aristocratique. En 1164 (**Brunel**, n° 101), R. de *Coia* est témoin d'un acte de donation aux Templiers (commanderie de Rayssac), acte dans lequel Pierre *Vassal* et Pierre son fils sont donateurs, ainsi que *Guilhem* Vassal et son frère Bertrand. Un lien avec les Vassal existe donc. Puis le mas de Raimond de *Coya* est mentionné en 1180 (**Cart. Selve**, acte 20). Ce qui n'en fait nullement un aristocrate, mais confirme l'existence de l'anthroponyme *Coia*. *W. Coia* est d'ailleurs témoin de deux actes bien plus tard, en 1256, et est décrit : *lo clergue* (**Cart. Selve**, acte 53 et P32). En l'état actuel de la



recherche, il semble donc que le terme bastide *d'en Coia*, malgré l'utilisation *d'en*, soit lié, comme l'a proposé André Soutou, au toponyme *Coia* et non pas à un anthroponyme seigneurial.

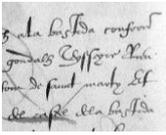
Le toponyme *Coia* peut aussi qualifier un autre site de la région. Dans la publication du *cartulaire des Alaman...* (**Cabié, Mazens 1883**), les auteurs relèvent à l'index topographique (201) des mentions du lieu et de l'église de Queye situés au nord-ouest de Castelnau-de-Lévis. À ces mentions, ils agglomèrent un *Coiai*, alors que la forme écrite usuelle de Queye est *Cueia*. L'acte qui — en 1234 — prévoit l'héritage de Doat Alaman entre Sicard et Déodat Alaman et leur mère indique des dépendances de La-Bastide-Montfort (Lévis), parmi lesquelles *Coia* qui correspond bien à Queye, car situé près de Sainte-Croix (87). Mais soulignons que l'analyse des situations par André Soutou qui l'amène à démontrer que la bastide *d'en Coia* correspond au secteur au sud du Puy-Saint-Georges donc à la Bastide-des-Vassals est tout à faire correcte et ne permet pas de l'attribuer à ce Queye : dans le cas de l'acte de 1248, il s'agit bien d'une bastide du secteur du Lézert. Le changement de toponyme d'une bastide au XIIIe siècle est un phénomène courant, par exemple lorsque les seigneurs changent, voir par exemple la bastide de Montfort qui devient la bastide de Lévis ou celle de Mont-Alaman (1235, **Higounet 1956**, 134) qui devint la *Villanova d'en Doat* en 1259 ; simplement parce que dans les premiers temps qui suivent une fondation le toponyme se fixe entre ancienneté et nouveauté : par exemple la Bastide Saint-Ybars dans la vallée de la Lèze, fut durant ses premières années d'existence la bastide *Padern* de son nom ancien. La transformation de la bastide *d'en Coia* — toponyme ou anthroponyme — en la Bastide-des-Vassals — anthroponyme de ses seigneurs — est donc possible, mais reste mal démontrée du fait de l'éloignement du ruisseau de la Chouyre avec la Bastide-des-Vassals.

Vassali et Boldrac/Bodrac

Au XIIIe siècle, les seigneurs dont dépend cette « bastide » sont donc des *Vassali* et un *Matfrido Bodrac*, parent de *P. Vassali, miles*, lui-même fils de Bertrand *Vassali*.

L'anthroponyme *Bodrac/Boldrac* est peu documenté et nous n'avons pas trouvé de toponyme, sauf si l'on considère *Borda*<*Bodra*<*Bodrac*. Mais si on se réfère à l'occitan, la forme *boldra* serait associé à un sobriquet peu élogieux (bourbe, boue, mare sale, ordures). On connaît, en 1204, *Isarn Boudrac*, qui est témoin d'un acte pour le prieuré de la Salvetat aux côtés du seigneur de Lombers (**Salvetat**, 11)⁴². Cette

⁴² Acte n° 218736 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae->



famille semble bien liée au secteur de la Salvetat puisqu'elle prend ensuite le nom complémentaire de Montdragon⁴³. *Matfrido Boldraco* est déjà associé en 1247 à *Petro vassali*, tous deux témoins de l'abandon par Trencavel de ses biens au roi de France (HGL, VIII, col. 1209). Ils sont à nouveau ensemble en 1266 (*dominus Pierre Vassali de Botaria* et le *dominus Matfred Borac, milites, Salvetat*, 21), témoins pour la Salvetat. En 1266, *Matfre Boudrac d'a Montdraguo* (acte occitan⁴⁴) dote sa fille *Finas* et l'église Saint-Pierre de la Salvetat de divers biens dont la moitié des moulins sur le Dadou. Le même (*Matfre Boudrac*, acte occitan) est à nouveau témoin d'un acte de la Salvetat en 1271, qui mentionne *R. Vassal donzel* et il y témoigne aux côtés de *W. Gasc* fils d'*Arnaut Gasc* (arbitrage à propos d'un bien sur le Dadou, **Salvetat**, 31)⁴⁵. Matfred Boudrac qui partage la seigneurie de la Bastide-des-Vassals en 1260 fait donc partie d'une famille possessionnée près du prieuré de la Salvetat et de Montdragon. Il est témoin d'actes touchant Lombers. Il est peut-être un des *milites castrri* de ce *castrum*, comme les Vassal « de Montdragon » semblent l'être. On repère aussi anciennement (1165) ce groupe en tant que *milites castrri* à Saint-Juéry. L'usage de sobriquet en nom de famille assure qu'il ne s'agit pas de toponymies et s'accorde aussi avec une origine parmi de *milites castrri*. Les actes confirment leur qualité de *milites*. Il faut envisager que ces *milites*, Pierre Vassal, fils d'Amblard, Pierre Vassal, fils de Bertrand et Matfred Boudrac, se soient associés et qu'ils aient pu être plus ou moins téléguidés pour créer la « bastide » des Vassals par le seigneur de Lombers, Lambert de Monteil - dont Philippe de Montfort, frère de Simon - est le suzerain en 1260.

L'anthroponyme *Vassali* est bien plus diffusé et forme au XIIIe siècle plusieurs groupes relativement larges et différents⁴⁶. Sobriquet devenu ici nom de famille, il a pu être largement porté. La forme *Vassali* est largement confirmée dans les textes, et il serait très dangereux d'élargir cette famille à tous ceux qui sont qualifiés sous la forme

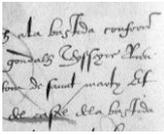
galliae/charte218736/. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010. Cet acte concerne la vente d'une partie d'un moulin qui est proche de la Salvetat.

⁴³ Une des prieures de la Salvetat à la fin du XIIIe siècle se nomme aussi *Boudraca Vassauda* (**Salvetat**, 57).

⁴⁴ Acte n° 218747 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218747/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010. Ratification de la dotation par Lambert de Monteil, seigneur de Lombers : Acte n° 218748 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218748/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010.

⁴⁵ Acte n° 218756 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>. Date de mise à jour : 07/10/13. Première version : 10 juin 2010.

⁴⁶ À ce sujet, **Débat** 2018, 186-7.



*Vassal*⁴⁷. Ceux qui sont assurément associés à la région proche ou identifiables par leur parenté peuvent entrer dans le dossier documentaire.

Concernant cet anthroponyme *Vassali*, on soulignera que nombre de documents usent bien de la majuscule, suggérant que le qualificatif est devenu nom de famille. Cependant, nombre de documents ne sont connus que par des transcriptions ; aussi la majuscule ou la minuscule sont sujettes à caution. Il convient d'être prudent. Même en triant les actes, les *Vassali* peuvent être suivis à travers la documentation écrite dans la durée dans l'Albigeois et semblent donc constituer un groupe aristocratique familial. La forme au nominatif (du premier nom), puis génitif *Vassali*, peut aussi indiquer : « de Vassal ». La forme *Vassalus* est aussi connue. Il faut souligner que, pour le même personnage, on relève des formes documentaires en *vassali* et d'autres en *vassalus*.

Le plus ancien connu est Isarn *Vassal*, témoin en 1124 de deux actes de serments au vicomte Trencavel, pour Senegats (81)⁴⁸. *Petrus vassalus/vassali* fait partie de l'entourage de Roger Trencavel dans les années 1177-1190 est qualifié de *Petrus vassal de Albia* (Albi) en tant que témoin d'une impignoration de Roger II en 1177 (**Cart. Trencavel** 499, acte et analyse d'après **Débat** 2003, 187 et note 16). Il est aussi qualifié de viguier de Carcassonne en 1181. Il agit donc dans la proximité du vicomte, à son service. Guillaume *Vassalus* qui a pour neveu Amblard *Vassalus*, paraît aussi faire partie de l'entourage du vicomte Raimond-Roger au tournant du XIIe et du XIIIe siècle, jusqu'à la veille de la croisade. Ils sont parfois associés à un Pierre *Vassalus* dans les 20 dernières années du XIIe siècle. Il s'agit fort probablement du même groupe familial.

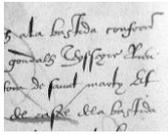
Enfin, des formes dérivées peuvent être relevées, par exemple *Vassaula*⁴⁹. Mais en dehors du contexte géographique, il ne nous semble pas qu'il faille les associer au groupe aristocratique de la Bastide-des-Vassals. En conséquence, il faut s'attacher à l'analyse des actes, à celle de leur contexte géographique et à celle du réseau aristocratique mis en jeu, pour pouvoir trier ces mentions d'anthroponymes relativement courants dans la région.

L'usage du sobriquet, pour nom de famille, plutôt que d'un toponyme à particule, indique bien que leur origine n'est pas celle d'une topolignée castrale. Ce qui est confirmé dans les actes où ils apparaissent comme *milites castri* à Saint-Juéry bien avant d'être les seigneurs de la Bastide-des-Vassals. Des *vassali* sont aussi décrits *milites castri* du *castrum* de Lescure en 1280, mais sans la majuscule. La branche des Vassal de Montdragon est clairement proche du *castrum* de Lombers et probablement

⁴⁷ Par exemple *W., lo filz de Guillem Vassal*, 1185, **Cart. Selve**, acte 60. Ou le groupe des Vassals, coseigneurs de Penne (81).

⁴⁸ Les actes de ce chapitre sont référencés dans la liste des actes ci-dessous.

⁴⁹ **HGL**, VIII, col 705. *Ademar Vassaula* témoin d'un acte de Simon de Montfort pour Cazals (Lot).



en sont-ils *milites*. Les qualificatifs *dominus* sont rares et concentrés dans les années 1260-1303, dès lors que la Bastide-des-Vassals existe et les membres de ce groupe sont plus souvent décrits comme *milites castri*, ou *cavalier* en occitan, ou encore *miles*. Les attributs de *miles* et de *dominus* sont tous postérieurs ou égaux à leur qualificatif comme seigneurs de la Bastide-des-Vassals en 1260 et c'est probablement à la prise en main de cette fortification qu'ils les doivent.

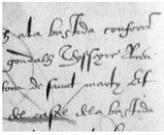
Dans l'acte de reconnaissance féodale en 1260, on notera que le groupe des *Vassali* apparaît en deux lignages, celui du fils d'Amblard et celui des fils de Bertrand. Il s'agit de toute évidence d'une coseigneurie familiale. L'analyse des actes indique qu'à partir de deux Pierre successifs vivants au XIII^e siècle, et dans l'entourage des Trencavel depuis au moins 1153, on repère dans les années 1200 trois ou quatre fils (Pierre, Guillaume et Bertrand et peut-être Déodat). Pierre semble être à l'origine de la branche des « Montdragon » et c'est celle de Pierre, fils d'Amblard, coseigneurs en 1260 de la Bastide-des-Vassals. Pierre, fils de Bertrand, coseigneur de la Bastide-des-Vassals en 1260 serait issu de Bertrand.

La difficile ascension sociale d'une élite ordinaire

Comme Doat puis Sicard Alaman, l'origine du lignage *Vassali* s'enracine dans la fidélité d'une élite « commune » dévouée à l'administration d'un suzerain au cours de la seconde moitié XIII^e siècle et au début du XIII^e siècle. *Petrus Vassali* est viguier du vicomte à Carcassonne⁵⁰. Jusqu'au début du XIII^e siècle, les *Vassali* ne sont probablement pas encore des *seniores*, mais sont déjà des *milites castri*⁵¹. Ce sont des commis d'administration et ils œuvrent pour l'aristocratie dans des postes administratifs, militaires ou fiscaux et, par ces tâches, participent au groupe aristocratique. Au XIII^e siècle, poursuivant en cela leur service, ils développent les visées géopolitiques des puissants. C'est à ce moment-là qu'ils sont pour la première fois nommés *domini* et leur ascension sociale est nette. Mais si celle des Alaman est certaine à tous points de vue (Higounet 1956), les *Vassali* échouent plus ou moins. Certes, ils ont acquis le statut de *domini*, et on se souvient de Pierre *Vassali*, un des fondateurs de la Bastide-des-Vassals plus de deux siècles après sa mort, mais ils n'ont pas réussi à agréger un véritable patrimoine seigneurial. La modestie du peuplement autour de leur nouveau château y est pour beaucoup. Mais probablement ont-ils

⁵⁰ Le groupe des prénoms utilisés est en tout cas restreint à Pierre, Amblard, Guillaume, Bertrand et Raimond. Il s'enrichit d'Amiel au début du XIV^e siècle. Déodat est un homme d'église, ce qui justifie son prénom différent. Vassal Vassal (*Vassalus Vassali*) apparaît au milieu du XIV^e siècle et est qualifié de noble, habitant de la paroisse de Saint-Grégoire. Il est donc très probable qu'il réside à la Bastide-des-Vassals. Puis ce groupe aristocratique disparaît. Mais en 1485, on se souvient que la terre appartenait dans le passé à Pierre *Vassali*.

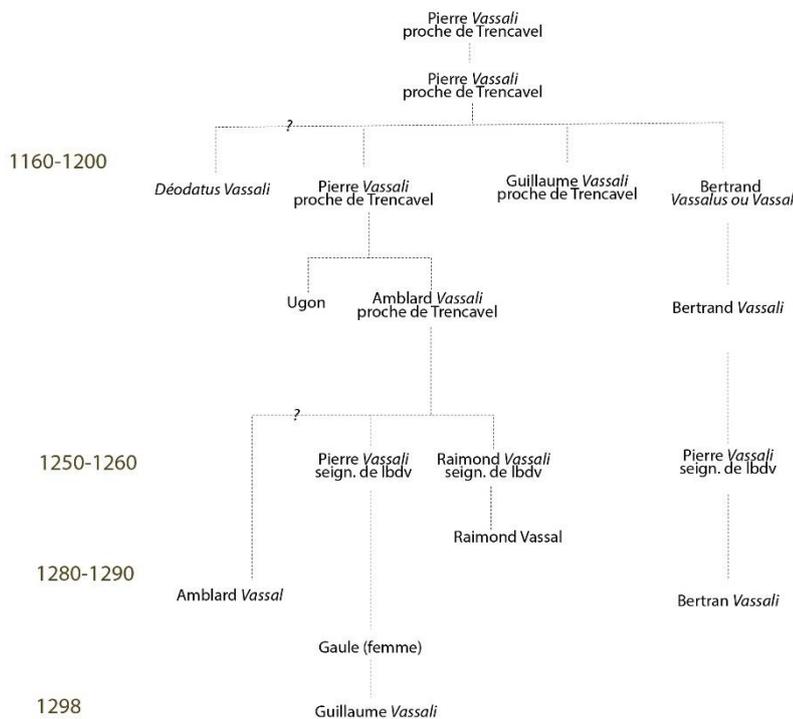
⁵¹ Les *milites castri* peuvent être d'origines sociales très diverses, voir Fray 2010.



d'autres faiblesses que nous ne percevons pas : faiblesse de l'assise financière nécessaire à l'investissement ? Faiblesse du réseau aristocratique ? Si l'ascension des *Vassali* rappelle celle des *Alaman*, ils n'ont assurément jamais eu la même envergure ni les mêmes moyens.

Mentions :

Fig. Proposition de restitution du groupe aristocratique des Vassali de la bastide de la fin du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle. Crédit Florence Guillot

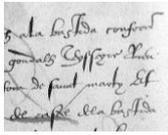


Isarn *Vassal* est témoin en 1124 de deux actes de serments au vicomte Trencavel, pour Senegats (81) (**Cart. Trencavel** 52 et 53).

En 1153, *Petri Vassali* est témoin d'un acte pour Verdalle (81) (**Cart. Trencavel** 118 et **HGL**, V, col 1140).

En 1164, (**Brunel**, n° 101), R. de *Coysa* est témoin d'un acte de donation aux Templiers (commanderie de Rayssac), acte dans lequel Pierre *Vassal* et Pierre son fils sont donateurs, ainsi que *Guilhem Vassal* et son frère Bertrand.

En 1165, un accord a lieu entre Adémar de Nérac et d'autres (dont U. de *Lescura*) et le vicomte Trencavel à la suite de la construction du castrum de Saint-Juéry. Parmi les 8 *milites castri* qui font hommage à Adémar de Nérac (sauf pour les fidélités au vicomte et à l'abbé) pour le *castrum*



de Saint-Juéry (81)⁵², on relève : *Petrus Vassalus, Bertrandus Vasal et Bertrandus Vassalus*. En outre, parmi les témoins de l'acte, on relève *Petri Vassali et Ugonis* son fils (**Cart. Trencavel** 557, d'après **Débat** et **HGL**, V, col 1287-8).

Petrus Vassali/Vassalus proche du vicomte Roger II, viguier de Carcassonne:

En 1177, *Petrus vassal de Albia* est témoin d'une impignoration de Roger II (**Cart. Trencavel** 499, acte et analyse d'après **Débat** 2003, 187 et note 16).

En 1179, témoin de deux actes entre le vicomte de Béziers et le comte de Provence (Toulouse) apparaît *Petri Vassali* (**Cart. Trencavel** 487 et **HGL**, VIII, col 339).

En 1181, *Amblardus Vassali* et de nombreux autres jurent fidélité au vicomte Trencavel pour la guerre contre le comte de Toulouse. *Petrus Vassali, vicarius* de Caracssonne pour le vicomte est témoin (**HGL**, VIII, 351 et 353, et **Cart. Trencavel** 92).

En 1183, *Petrus Vassali* est témoin d'un acte de serment au vicomte Trencavel à propos de biens dans la vallée de l'Orb (34) (**HGL**, VIII, col 364).

En 1184, *Petrus Vassali* est témoin d'un acte du vicomte Trencavel à propos de Carcassonne et des droits de ses habitants (**HGL**, VIII, col 376). Il est à nouveau témoin de deux actes du vicomte de Béziers la même année concernant le Narbonnais et la Dourbie et Cabrières (12, 34) (**HGL**, VIII, col 378 et 380).

En 1185, *Petrus Vassali* est témoin d'un acte du vicomte Trencavel qui donne ses biens au fils du roi d'Aragon (**HGL**, VIII, col 384).

En 1188, *Petrus Vassali* est témoin d'un acte du vicomte de Béziers concernant des biens près de Narbonne, de l'Aude et de l'Orbieu (**BnF Doat**, 59, 114⁵³).

En 1189, *Petrus Vassalus* est témoin d'un acte du vicomte Trencavel pour l'abbaye de Caunes (11) (**HGL**, VIII, col 397).

En 1190, *Petrus Vassali* est témoin d'un acte du vicomte Trencavel, donation à une commanderie près de Béziers (**HGL**, VIII, col 404).

En 1191, *Petrus Vassalus* et *Guilhelmus Vassalus* figurent parmi les témoins d'un accord entre les seigneurs de Termes (11) et le vicomte Trencavel (**HGL**, VIII, col 414).

En 1193, Pierre *Vassalus* et Amblard *Vassalus* sont témoins d'un acte du vicomte Trencavel autorisant la construction de fortifications à Lavalette dans l'Albigeois (**Cart. Trencavel** 591).

En 1177, Guillaume *Vassalus* est témoin d'un serment au vicomte de Béziers pour Lombers (81) (**Cart. Trencavel** 521).

⁵² La description des droits sur le bâtiment comporte des précisions d'intérêt. Le vicomte concède en fief le *castrum infra superiores vallatos, excepta turre sua et domibus suis propriis*. Le *caput castris* comprend probablement plusieurs tours.

⁵³ Acte n° 628867 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte628867/>. Date de mise à jour : 11/07/16. Première version : 10 juin 2010.

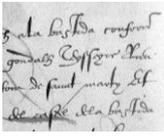
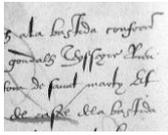


Fig. Récapitulatif des mentions 1124-1280.
Crédit Florence Guillot





En 1181, *Amblardus Vassali* et *Petrus Vassali*, *vicarius* de Carcassonne : acte décrit ci-dessus.

En 1191, *Petrus Vassalus* et *Guilhelmus Vassalus* : acte décrit ci-dessus.

En 1193, Pierre *Vassalus* et Amblard *Vassalus* : acte décrit ci-dessus.

En 1199, Guillaume *Vassalus* est témoin d'un acte du vicomte Trencavel autorisant la construction de fortifications à la Garde de Valros (34) (**HGL**, VIII, col 453 et **Cart. Trencavel** 607).

En 1201, Guillaume *Vassalus* et Amblard son *nepos*, sont témoins de trois actes concernant le *castrum* de Lunacio (12), celui de Tourbes (34) et des mines à Boussagues et Villemagne (34) (**Cart. Trencavel** 568, 569, 570 ; **HGL**, VIII, col 468-470). En 1201, encore, Guillaume *Vassali* et Amblard *Vassali* sont témoins d'un acte du vicomte Trencavel pour le Quercob (11) (**HGL**, VIII, col 468).

En 1202, Amblard *Vassalus* est témoin d'un acte concernant des biens en Albigeois, en Cabardès et autour de Saint-Pons-de-Thommières (**Cart. Trencavel** 608).

En 1203, Amblard *Vassalus* est témoin d'un acte concernant les *castra* de Vias et Cependu (34 et 11) (**Cart. Trencavel** 571). Il est aussi témoin de la donation de Raimond Roger Trencavel de tous ses biens au comte de Foix (**HGL**, VIII, col 473).

En 1204, Déodat⁵⁴ *Vassalus* est témoin d'une transaction entre l'évêque d'Albi et l'abbé d'Aurillac (**BnF Doat**, 105, 143 v et 149 v).

En 1228, Bernard *Vassalli* est témoin d'un procès-verbal rédigé par les représentants du chapitre de l'église d'Albi (**BnF Doat**, 105, 291).

En 1231, Amblard *Vassalus* est témoin d'un accord entre le comte de Toulouse et l'abbé de Gaillac (**HGL**, VIII, 953).

En 1242, *Amblart Vassal* (Occitan) est témoin d'une vente à la Salvetat (**Salvetat**, 15). Desmond Gallacher (**Salvetat**) suppose que c'est le père d'Amblard Vassal, chevalier de Lombers.

En 1247, *Petro vassali* est témoin d'un acte du dernier vicomte Trencavel qui abandonne ses biens au roi de France (**HGL**, VIII, col 1209). Autre témoin : *Matfrido Boldraco*.

En 1248, *Petrus Vassali* approuve un accord entre le vicomte de Lautrec et le sénéchal de Carcassonne (**HGL**, VIII, col 1433).

En 1260, *P. Vassali, miles*, fils de feu *Bertrandi Vassali, et Matfrido Bodrac*, son parent et *P. Vassali, miles*, fils de feu *Amblardi Vassali et Ramundo Vassali*, son frère reconnaissent la Bastide-des-Vassals comme fief du comte de Toulouse (**Cabié 1900**, 93).

En 1260, *R. Vassali scutiferi* est témoin de l'audience du sénéchal de Carcassonne et de Béziers à propos d'un conflit entre l'évêque d'Albi et le vicomte de Lautrec (**HGL**, VIII, col 1460).

En 1260, *W. Vassali* est témoin d'un acte de reconnaissance féodale pour Causac et Rabastens (**Cabié 1900**, 64).

⁵⁴ Au sens propre ?

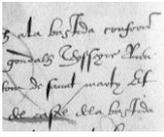
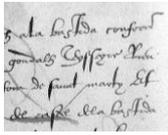


Fig. Récapitulatif des mentions après 1280.
Crédit Florence Guillot

En 1266, *Domini Petri Vassali de Botaria* et *domini Matfred Borac militum* sont témoins d'un acte de la Salvetat, échange avec le seigneur de Lombers et il est possible que ceux-ci soient des *milites* de Lombers (Salvetat, 21). Pierre est fils d'Amblart et témoigne ainsi la même année dans un acte intéressant la Salvetat et les Pelapoul, aux côtés de son frère Raimond, acte rédigé par le notaire du *castrum* de Lombers (Salvetat, 22).



En 1267, R. Vassal est témoin d'un acte de la Salvetat (**Salvetat**, 40a).

En 1271, *R. Vassal, donzel* est arbitre d'un acte de la Salvetat dont *W. Gasc*, fils du seigneur d'Arnaut Gasc et *Matfre Boudrac de Montcappla* sont les témoins et *Matfred Boudrac* est dit de la Salvetat (arbitrage à propos d'un bien sur le Dadou, **Salvetat**, 31)⁵⁵.

En 1277, est mentionnée la terre des Vassal de Montdragon dans une charte de la Salvetat (**Salvetat**, 45).

En 1280, une donation à l'évêché d'Albi, révèle parmi les témoins, *Raimundus vassali et Petrus vassali, milites descuria* [Lescure] (**BnF Doat**, 107, 75). La même année *Guillelmus Vassali de Montedraguo* est témoin d'un inventaire des biens de la succession de Sicard Alaman fils (**Cabié-Mazens 1883**, 57)⁵⁶.

En 1281, *Bertrandus vassali, domicellus* donne sa part des dîmes de la paroisse de Saint-Grégoire à l'évêché d'Albi (**BnF Doat**, 107, 218). La même année *Peire Vassal cavalier* (acte en occitan) est témoin d'un achat à Riche, prieure de la Salvetat (**Salvetat**, 39)⁵⁷, puis d'un autre acte (39). La même année Raimond et Pierre Vassal, *domini*, frères sont témoins d'une sentence d'arbitrage entre Bertrand de Lautrec et Élix, assistée d'Amalric de Lautrec son mari (**Cabié-Mazens 1883**, 39-40).

En 1282, *domino Petro vassal milite* est témoin d'une donation à l'évêque d'Albi (**BnF Doat**, 107, 240 v).

En 1283, dans un accord entre le prieur de la bastide de Valence et le sénéchal de Toulouse fondateur de la bastide, le prieur indique qu'il gère le *loco seu manso* de Cahuzaguet, qui est dans la baylie de la bastide de Valence entre le ruisseau de Laroque et du Lézert et que du prieuré dépend la moitié du Tarn et jusqu'au *cacunem montium* qui y est et jusqu'à la *tenencia* de *Petri Vassali et Raimundi Vassali* dont dépend le territoire qui confronte les biens du prieuré (**Valence**)⁵⁸.

En 1284, P. et R. Vassal, seigneurs, sont témoins d'un acte de la Salvetat et sont dit frères (**Salvetat**, 40b).

En 1286, *Bertran Vassal*, fils de feu *Peire Vassal de Sans jueri cavalier*, prête serment à l'évêque d'Albi pour ses biens à Saint-Benoît d'Avallats (81) (acte en occitan, **BnF Doat**, 107, 310).

En 1288, une donation à l'évêché d'Albi, révèle parmi les témoins, *domini petri vassali, domini raimondi vassali militum* (**BnF Doat**, 107, 343).

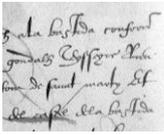
⁵⁵ Acte n° 218756 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>. Date de mise à jour : 07/10/13. Première version : 10 juin 2010.

⁵⁶ Acte n° 215682 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215682/>. Date de mise à jour : 11/10/13. Première version : 10 juin 2010.

⁵⁷ Acte n° 218761 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218761/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010.

Bernat de Lasert (Lézert ?) est aussi témoin de cet acte.

⁵⁸ L'acte proviendrait des **AN**, J304, 89.



En 1294, parmi les chartes de la Salvetat, on décrit des terres qui confrontent celles d'Amblart Vassal et de son neveu R. B. (Raimond ?) (**Salvetat**, 50).

En 1297, monseigneur *G. Vassal, cavalier de la Botaria* est témoin d'un acte pour la Salvetat (**Salvetat**, 55). Il pourrait s'agir de Raimond et d'une erreur.

En 1298, un procès a lieu entre les consuls d'Albi et Guillaume *Vassali, miles*, (et d'autres nobles) à propos du paiement des tailles à Albi. Ce dernier argue qu'il ne les doit pas, car noble, qu'elles lui viennent de sa mère, Gaule, fille de noble, et qu'elles sont franches (de taille) comme elles l'étaient quand elles dépendaient de Raimond *Vassali*. (**AD81**, 4EDT/FF13).

En 1298, *Amblart Vassal cavalier de Montdragon* (occitan) est témoin d'une dispute impliquant *Boudraca Vausada*, prieure de la Salvetat (**Salvetat**, 15).

En 1299, En monseigneur *Amblart Vassal* et *Bertran Vassal* (occitan) sont mentionnés dans une reconnaissance à la Salvetat, car leurs terres confrontent celle de la Salvetat (**Salvetat**, 56). Puis monseigneur Amblart Vassal est témoin de nombreux actes la même année pour la Salvetat (58 b. ii et suiv.). Son neveu R. est mentionné. Un de ses actes cite aussi la terre de B. Vassal (58b. iii). Ce groupe paraît largement possessionné près de la Salvetat-Montdragon.

En 1300, *Peirre Vassal dozell* (acte en occitan) est témoin d'un acte pour le prieuré de la Salvetat (**Salvetat**, 60)⁵⁹.

En 1303, le *dominus* Amiel *Vassali* est témoin de d'une donation à l'évêque d'Albi (**BnF Doat**, 113, 114 v).

En 1309, *Amelius Vassali* est prévôt à la collégiale Saint-Salvi d'Albi (**Gallia Christiana**, I, col. 50).

En juillet 1308⁶⁰, hommage au roi par Pierre Vassal de la moitié de la Bastide-des-Vassals (**AD81**, H674, chap. 6).

En 1362, don de 2 setiers de froment sur des biens (*boriam suam... pratis... terram*) situés à Caussanel (*loco dicto de*) par noble *Vassalus Vassali*, habitant de la paroisse de Saint-Grégoire (**AD81**, H308 : 2NUM240, f° II, page 15).

En 1356, mention de biens de Vassal Vassal dans la paroisse de Saint-Grégoire près de Pérols (**AD81**, H674, chap. 6)⁶¹.

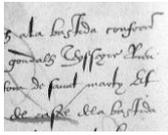
En 1362, mention de biens ayant appartenus à Bernard Vassal dans la paroisse de Saint-Grégoire (**AD81**, H674, chap. 6, 1^{er} acte).

En 1364-1365, ordre d'Arnoul d'Audrehem, lieutenant du roi en Languedoc, au trésorier royal de Toulouse de remettre au prieuré (ou chapelle) de Sainte Marie de Fargues la somme de 45 livres exigible à raison de censives acquises en 1357-1358 de noble *Vassali Vassalus* et

⁵⁹ Acte n° 218811 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218811/>. Date de mise à jour : 19/07/13. Première version : 10 juin 2010.

⁶⁰ Acte connu par l'inventaire des Fargues, donc analyse du début du XVIIe siècle seulement.

⁶¹ Cet inventaire comporte de nombreuses autres mentions à Vassal Vassal dans les années 1349-1366. Aucune mention de la Bastide-des-Vassals dans ces actes, sauf pour situer des biens dans sa « juridiction ».



Bertrand de *Labisturi* (Labistour⁶²), damoiseaux, à Saint-Grégoire et Virac et d'une donation faite par Jean d'Aurel, prêtre (**AD81**, H748, *vidimus*). Divers lieux de Saint-Grégoire sont mentionnés et notamment des lieux proches de la Bastide-des-Vassals (Pérols, Fontanilles), mais non pas la Bastide-des-Vassals.

En 1374, Don de soi-même à l'église de Notre-Dame des Fargues par Vassal Vassal, fils de Pons, de Saint-Grégoire (**AD81**, H674).

En 1485, une description de biens de l'évêché d'Albi cite un confronte avec la *terra Petri Vassali* et *terra Guilhelmi de Lacalm seu eius uxoris* (**BnF Doat**, 113, 183).

Gasc

Autre sobriquet devenant nom, *Gasc ou Gasco* (pour gascon) qualifie un groupe aristocratique local qui apparaît dans la documentation au XIIe siècle et l'un de ses membres est qualifié de coseigneur de la Bastide-des-Vassals en 1393. Dès le début du XVe siècle, ils apparaissent en tant que seigneurs et non plus coseigneurs. La famille reste attachée à cette seigneurie jusque dans la seconde moitié du XVe siècle. Ils semblent ensuite remplacés par un *Lemosi* à l'extrême fin du XVe siècle. Il faut ensuite attendre la fin du XVIe siècle pour retrouver un noble seigneur de la Bastide-des-Vassals, Louis de Berne. Cette famille est renseignée dans cette charge et fonction jusqu'au début du XVIIIe siècle, et à cette époque, ces seigneurs ne résident pas à la Bastide-des-Vassals, mais à Cussac, manoir proche, situé sur le plateau de Saint-Grégoire.

Anthroponyme très répandu, nous avons sélectionné les mentions dont le contexte est assurément local. De leur origine on ne connaît presque rien, mais ils sont associés aux Vassal et à Matfred Boudrac dès 1271.

Mentions :

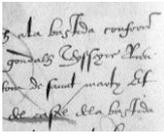
En 1175, Guillaume *Gasco* est témoin d'un accord entre Pons d'Olargues et le vicomte de Béziers, sans que l'on puisse être certain que cet homme est bien l'albigeois mentionné ci-dessous (**HGL**, VIII, 315).

En 1181, *Amblardus Vassali*, *Willermus Gaco* et de nombreux autres jurent fidélité au vicomte Trencavel pour la guerre contre le comte de Toulouse. *Petrus Vassali*, *vicarius* de Caracssonne pour le vicomte est témoin (**HGL**, VIII, 351 et 353, et **Cart. Trencavel** 92).

En 1248, Pons *Gasc* est témoin d'un achat de Sicard Alaman⁶³.

⁶² Cet homme est mentionné dans un acte de 1366, dans l'inventaire des Fargues, **AD81**, H674, chap. 6.

⁶³ Acte n° 215698 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215698/>. Date de mise à jour : 11/10/13. Première version : 10 juin 2010.



En 1271, W. Gasc, fils d'Arnaut Gasc est témoin d'un acte pour le prieuré de la Salvetat aux côtés de *Matfred Boudrac*, acte qui rappelle un arbitrage mené notamment par *R. Vassal, donzel*⁶⁴.

En 1360 (d'après un acte de 1760), Guilhem Gasc aurait donné des biens (**AD81**, H132).

En 1393 (date à vérifier !!!) (ausimes par Raimond Gasc, d'Artès, coseigneur de Taïx et Besellé et de la Bastide-des-Vassals, ainsi que du château de Las Fargues (**AD81**, H770).

En 1402-1430, plusieurs lausimes par noble *Ramundus Vasconis, donsel*, seigneur de Besellé et de la Bastide-des-Vassals à Bertrand Adémar, coseigneur des Vassals et mari d'Esclarmonde de Paulin. Actes fait à Saint-Grégoire, et dans divers endroits (**AD81**, E214).

En 1434-36, lausimes par *Guillem Gasc d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel de las Fargas* pour des biens à Saint-Grégoire (**AD81**, 73EDT/CC3 et H692).

En 1434-35, lausimes par *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel de las Fargas*. Guillaume est dit fils de Raimond Gasc. Mention du ruisseau *Lizort*. (**AD81**, H306 et H770).

En 1435, lauzime d'un bien situé près de Lescure par *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel de las Fargas* (**AD81**, H695).

En 1436, lausimes du mas de la Barravié à Bernard de Laporte par *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida appellada dels vassals et del castel de las Fargas* (**AD81**, H692).

En 1439, autorisation donnée par le dauphin Louis à Guillaume Gasc, écuyer, de fortifier la place de La Bastide, « dans la baylie de Valence » en considération des services rendus au roi contre les Anglais et à l'évêque d'Albi Robert Dauphin (**AD81**, 1J16/1).

En 1460, reconnaissances de fiefs appartenant à *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel/castrum de las Fargas* pour lui et pour son frère *Ramon* qu'il représente. Ces fiefs situés à Saint-Juéry, à Lasgrèses, à Cahuzaguet, à Labastide-des-Vassals (Saint-Grégoire⁶⁵), à Marsal, à Crespinet, à Marcel et au castel de Fargues (**AD81**, E213).

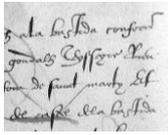
En 1465, reconnaissance d'une dette en faveur de *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel de las Fargas* et coseigneur de Taïx (**AD81**, H695).

En 1467, reconnaissance en faveur de *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel de las Fargas* et coseigneur de Taïx (**AD81**, H695).

En 1482, lauzime de tenures par *Jean Lemosi senhor de Beselle et de La Bastida, de las Fargas et de Taïx* (**AD81**, H695).

⁶⁴ Acte n° 218756 dans *Chartae Galliae*. Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014. (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>. Date de mise à jour : 07/10/13. Première version : 10 juin 2010.

⁶⁵ Mais non pas proche de la Bastide-des-Vassals.



Louis et Guyon de Berne

En 1594, le compoix mentionne les biens de Noble Louis de Berne (215 et suiv.) à la *Capaironia*.

En 1578, est mentionnée la femme d'Antoine de Berne, héritière de Marie Lemosi, pour des biens situés dans la paroisse de Saint-Grégoire (**AD81**, H306).

En 1628 et 1629, Charles de Berne est dit seigneur de Cussac (**AD81**, H306).

En 1673, Pierre de Berne, Noble est seigneur du Puech de Cussac et de Brassaret. L'acte du notaire Bernard Maynard cite un acte ancien daté du 15 avril 1450 avec noble Guillaume Gasc, seigneur de *Bézelle, lou castel de fargas et de la bastide des Vassals* (**AD81**, 6^E13/379).

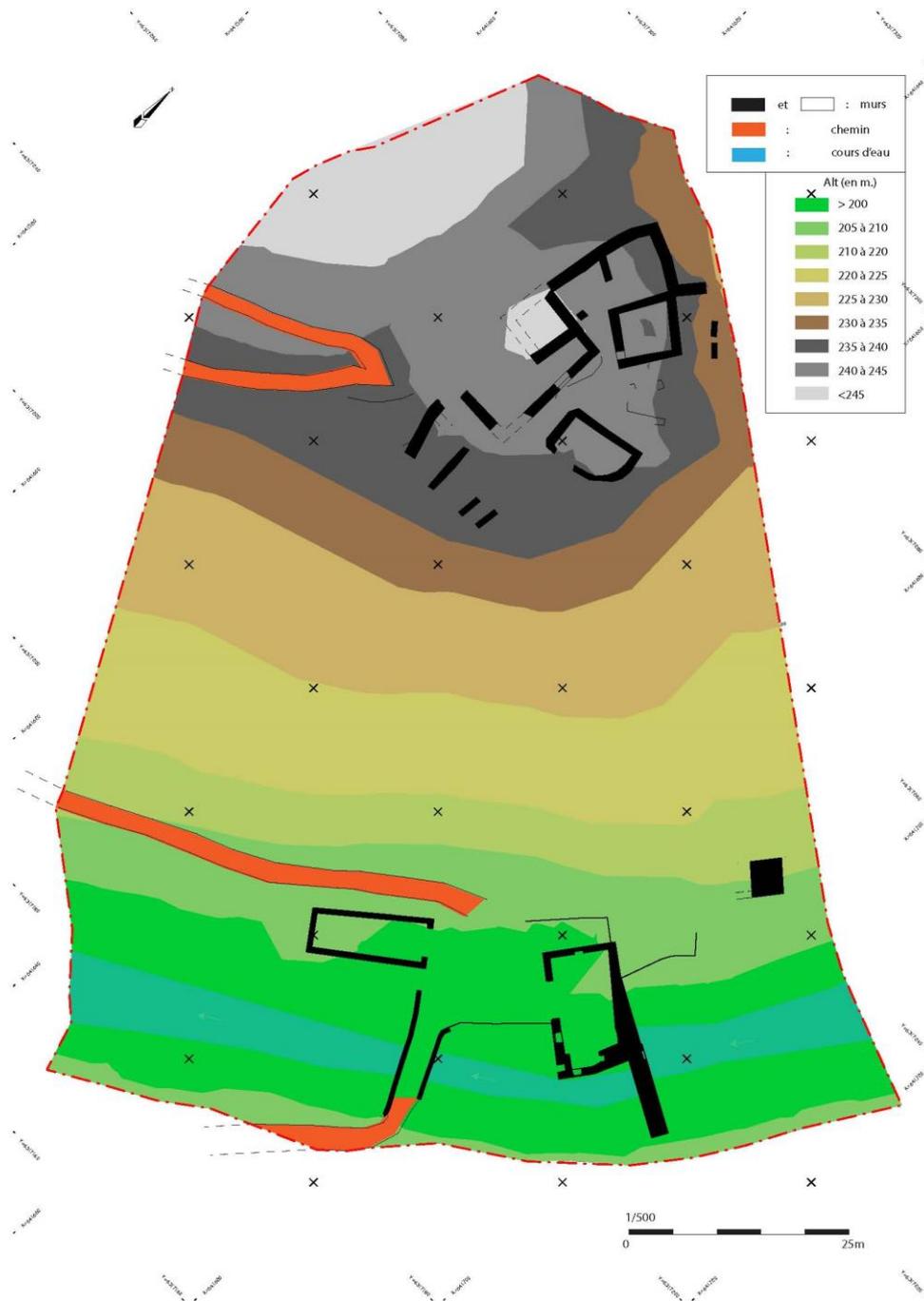
En 1688, mention de Guyon de Berne, seigneur de Cussac, de Brassaret et de la Bastide-des-Vassals (**AD81**, H770).

XVIIe s., mention de Guyon de Berne, seigneur de Cussac, de Brassaret et de la Bastide-des-Vassals (**AD81**, H695).

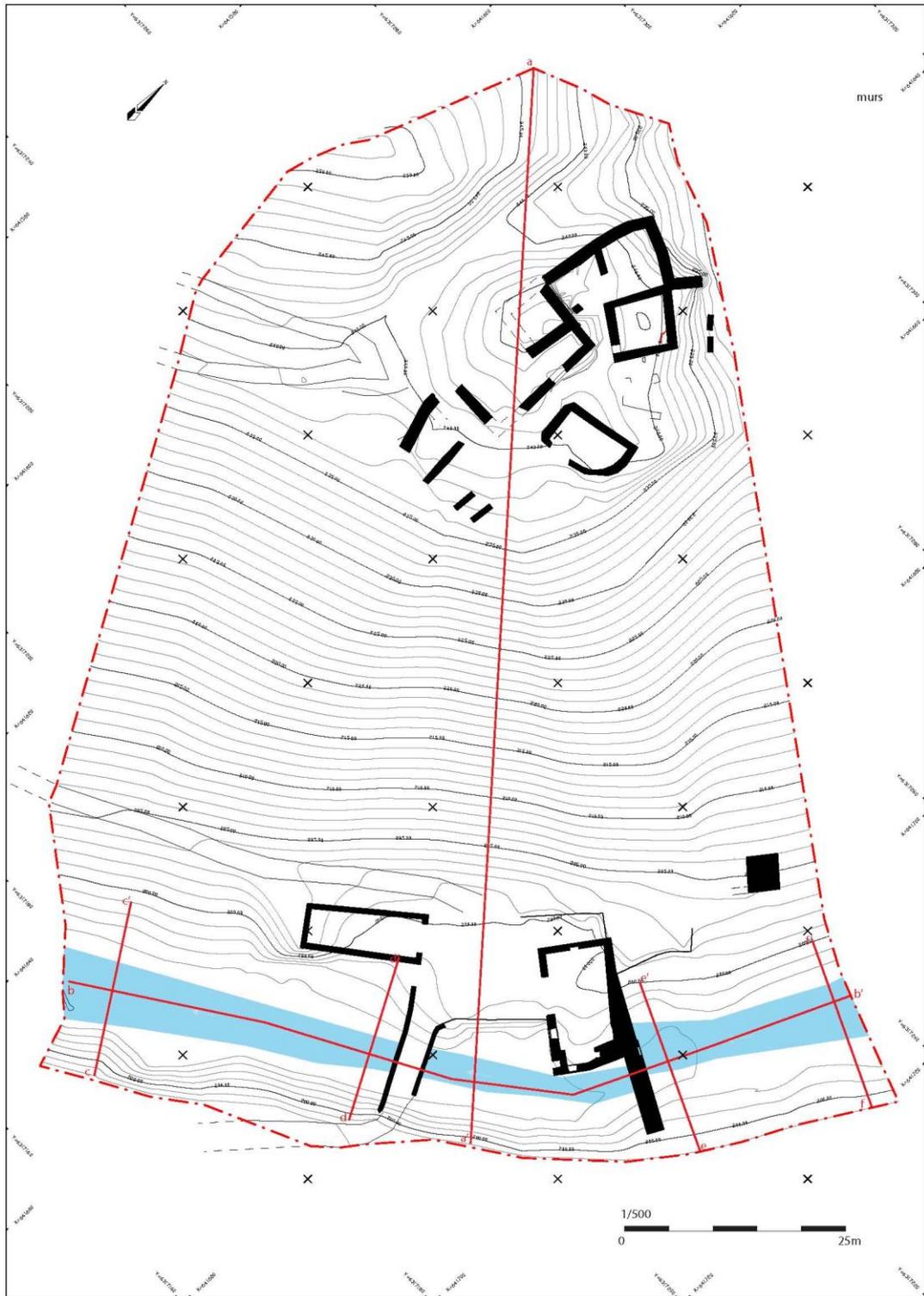
En 1715-17, Jean de Berne, mari de Fleur Rolland (**AD81**, H746) dispose de fiefs qu'il reconnaît à Notre-Dame des Fargues, biens dans les paroisses de Caussanel et Saint-Grégoire, notamment à Puech Merlou, et aux alentours, mais la Bastide-des-Vassals n'est pas mentionnée.

Topographie

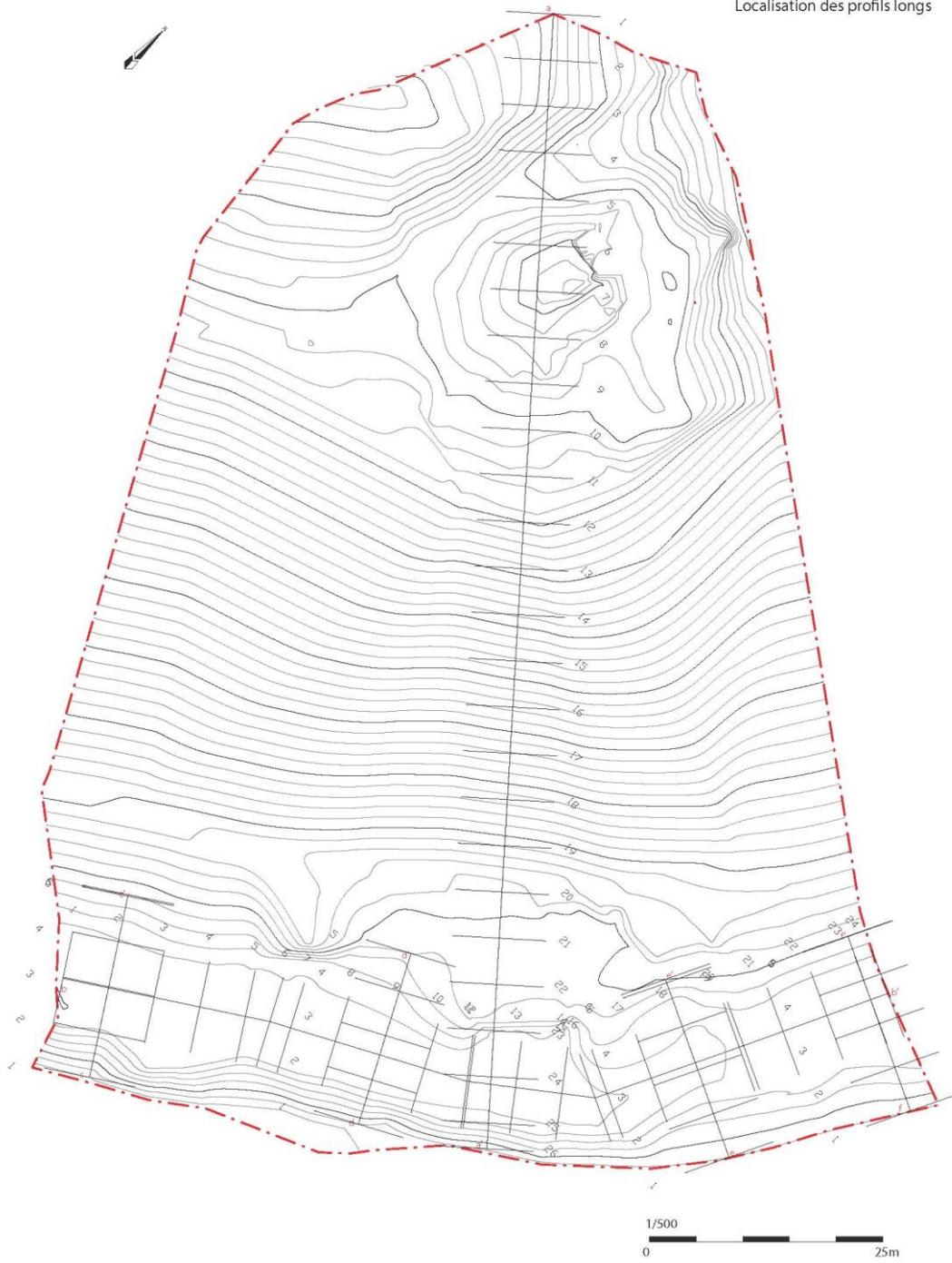
Travaux de Julien Pech — Mosaïques Archéologie, travaux menés précédemment⁶⁶



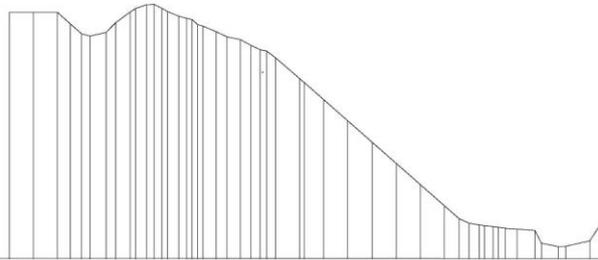
⁶⁶ Il a été choisi de les reproduire dans ce rapport pour faciliter leur consultation et pour qu'ils soient intégralement présents dans un rapport déposé au SRA. La topographie sera complétée avec le Lidar en 2022, car manquent quelques murs repérés sur le terrain.



Localisation des profils longs



Coupe a-a'



Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26
Altitudes T.N.	244.38 244.40 244.40 242.06 239.74 240.20 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50 242.50
Distances partielles T.N.	5.00 5.00
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.00 25.00 30.00 35.00 40.00 45.00 50.00 55.00 60.00 65.00 70.00 75.00 80.00 85.00 90.00 95.00 100.00 105.00 110.00 115.00 120.00 122.79
Alignements droits et courbes	L = 122.79

Coupe b-b'



Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
Altitudes T.N.	19.95 19.95
Distances partielles T.N.	5.00 5.00
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.00 25.00 30.00 35.00 40.00 45.00 50.00 55.00 60.00 65.00 70.00 75.00 80.00 85.00 90.00 95.00 100.00 105.00 110.00 115.00 120.00
Alignements droits et courbes	L = 226.7

Coupe c-c'



Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5
Altitudes T.N.	20.00 20.00 20.00 20.00 20.00
Distances partielles T.N.	5.00 5.00 5.00 5.00 5.00
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.00
Alignements droits et courbes	L = 20.00

Coupe d-d'



Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5
Altitudes T.N.	20.00 20.00 20.00 20.00 20.00
Distances partielles T.N.	5.00 5.00 5.00 5.00 5.00
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.00
Alignements droits et courbes	L = 19.28

Coupe e-e'



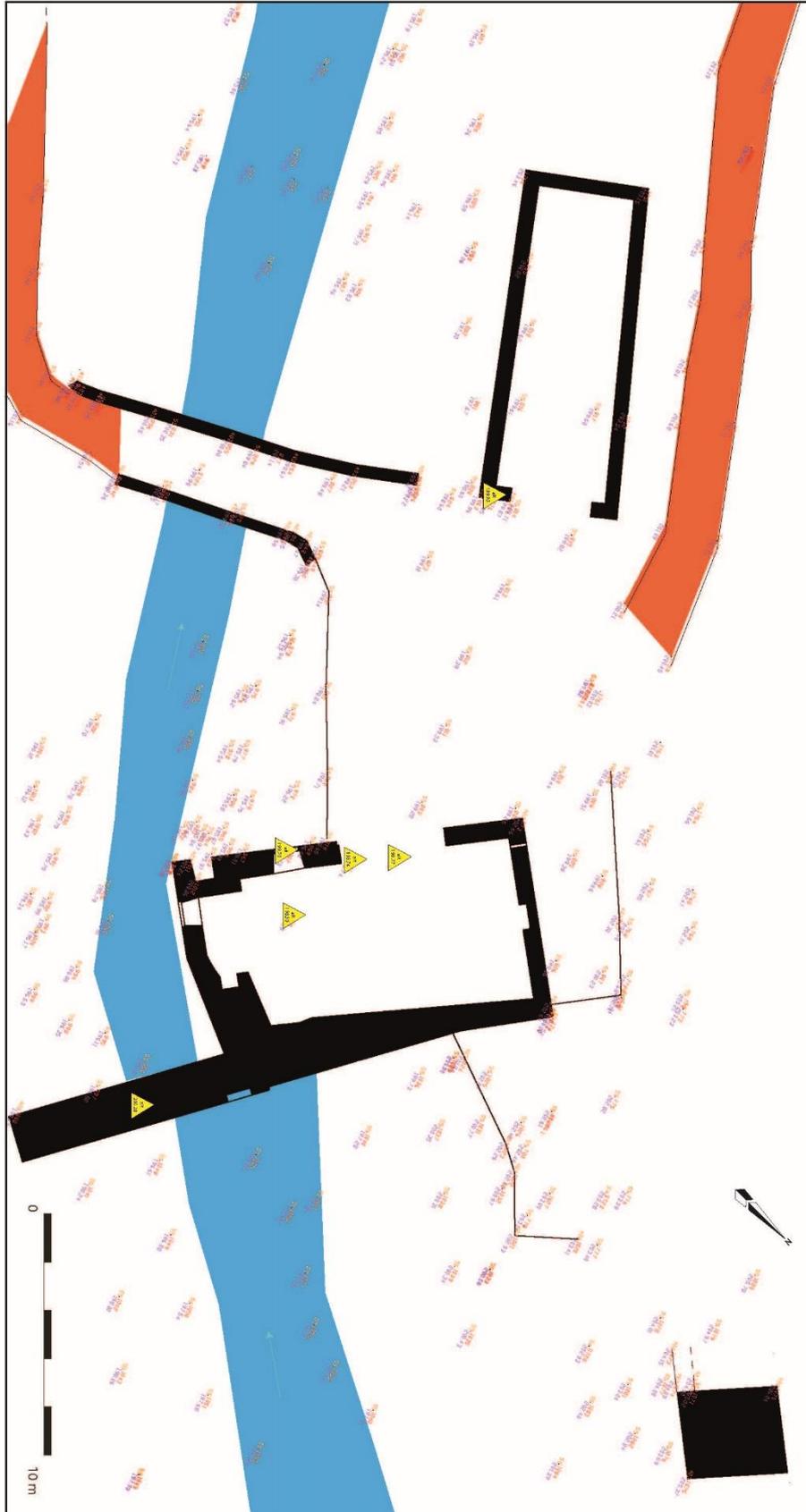
Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5
Altitudes T.N.	200.24 199.33 198.08 197.68 197.24 197.05 196.81 196.73
Distances partielles T.N.	5.00 3.81 5.00 5.00 3.99
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.39
Alignements droits et courbes	0.00 — L = 20.39 — 20.39

Coupe f-f'



Numéros de profil en travers	1 2 3 4 5
Altitudes T.N.	200.97 199.33 198.08 197.68 197.24 197.05 196.81 196.73
Distances partielles T.N.	5.00 5.00 5.00 3.99 1.04
Distances cumulées T.N.	0.00 5.00 10.00 15.00 20.04
Alignements droits et courbes	0.00 — L = 20.04 — 20.04

Zone du moulin avec repères altimétriques (triangles jaunes)



Notice scientifique

La Bastide-des-Vassals est située dans une vallée affluente en rive droite du Tarn et en amont d'Albi. Le site est composé d'un moulin et d'un pont sur la rivière Lézert, dominés une trentaine de mètres au-dessus par une fortification médiévale érigée sur une crête en flanc de vallée.

Perdu dans une vallée aujourd'hui isolée et enforestée, ce château sort de l'obscurité à la faveur d'une publication du *Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn* en 1923. Son achat par un particulier est suivi dès 2017 par des opérations de dégagements, restaurations du moulin et animations coordonnées par une association « La Bastide-des-Vassals ». En parallèle ont lieu les premières études d'archéologie et d'histoire.

En 2021, sous l'égide du Conseil Départemental Archéologique du Tarn a eu lieu une première année de prospection thématique sur ce site. Elle a permis une vaste étude d'archives pour documenter l'ouvrage, ses possesseurs et son contexte. Mis en place dans le cadre des modifications de suzeraineté sur la région au cours du XIII^e siècle, cette résidence aristocratique fut apparemment transformée en fort villageois au XV^e siècle. Une prospection a cherché à replacer le château dans le contexte de sa seigneurie et de son système de peuplement, suggérant l'absence d'agglomération associée et le peu de ressources particulières, sauf peut-être le bois. Le site apparaît constitué d'une tour maîtresse quadrangulaire en situation sommitale dominant un fossé sec barrant la crête et quelques bâtiments et murs d'enceintes. Deux portes sont partiellement conservées. Quelques rares encoches indiquent des structures à l'extérieur de l'enceinte au plus près du château.

Il est prévu — en 2022 — une opération de levés Lidar pour rechercher des anomalies topographiques autour du site pour en préciser l'emprise exacte et les structures associées et une étude des bâtis subsistants à partir de levés photogrammétriques.

Conclusion et perspectives

Il faut conserver à l'esprit que nos résultats ne sont que partiels, en l'absence de l'étude des bâtis prévue en 2022 auxquels ils devront être confrontés.

Cependant, l'étude de la documentation écrite a livré des premiers résultats plus intéressants qu'attendu. La documentation indique que cet ouvrage de hauteur aurait été mis en place au XIII^e siècle dans un contexte géopolitique bien particulier et finalement encore peu étudié dans cette région. Une ancienne famille de *milites castri* et administrateurs des vicomtes Trencavel se pare alors du statut envié de seigneurs

châtelains justement au moment où l'administration française commence à s'implanter sur le secteur⁶⁷. Ils reconnaissent la suzeraineté d'Alphonse de Poitiers. La qualité de leur fidélité française est encore soulignée dans un acte au XVe siècle et pourrait être à l'origine de cette implantation. En effet, on peut proposer à titre d'hypothèse de travail que cette résidence aristocratique ait été celle d'une élite commune aspirant à s'élever et sur laquelle l'administration d'Alphonse de Poitiers, méfiante des anciens grands féodaux fidèles des Trencavel et des Raimondins, se serait appuyée en lui donnant les moyens d'accéder à la châtelainie. D'autres exemples, certes généralement plus aboutis, sont connus dans le secteur, par exemple avec les créations des Alaman. Si le toponyme bastide confirme la nouveauté du bâtiment au XIIIe siècle, il ne semble pas avoir connu d'agglomération associée, peut-être parce que les seigneurs n'ont pas eu les moyens de la développer. D'autant que le contexte du peuplement et des ressources — révélé par la prospection menée en 2021 — semble relativement chétif, sauf peut-être la ressource bois. Indiquée par l'étude documentaire, la possible transformation de cette fortification en fort villageois au XVe siècle, en même temps et selon le même module que le château des Farguettes devra être étudiée par l'étude du bâti prévue en 2022.

Enfin, intégrés à la dynamique portée par l'association « La Bastide-des-Vassals », les premiers résultats et questionnements de cette recherche ont pu être présentés au grand public lors d'une visite commentée en juillet 2021.

⁶⁷ Une étude générale d'histoire du contexte géopolitique de la région dans le cadre des changements de suzeraineté du XIIIe siècle serait à mener en intégrant les archives royales, à commencer par les fonds des Archives Nationales JJ34. Elle permettrait de mieux comprendre les nouveautés ou les modifications du fait castral de cette époque en Albigeois.

Sources

Archives départementales du Tarn :

« Autorisation donnée par le dauphin Louis à Guillaume Gasc, écuyer, de fortifier la place de La Bastide, “dans la baille de Valence” », 1J16, 1439.

« Cadastre de Crespinet », 1603. 73 EDT CC1.

« Cadastre napoléonien de Crespinet ». 1810. 3P73.

« Cadastre napoléonien de Saint-Grégoire ». 1810. 3P253.

« Carte du diocèse d'Albi ». 1641. 1Fi351/2.

« Chapellenies dont les consuls de Lescure sont collateurs. », 1786. 1J104.

« Commune d'Andouque, moulin », 24 Germinal an XI. N° 6 7S826.

« Compoix de Saint-Grégoire », 1594. 253 EDT CC1.

« Testament d'Antoine Vassal, prêtre de Lescure », 24 avril 1480, 1J104-8.

« 1287-1476. Clergé régulier. Jacobins d'Albi. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent. Rassemblés en 1480-1481 ». H308.

« 1298. Procès entre les consuls d'Albi et Guillaume *Vassali* à propos du paiement des tailles ». 4EDT/FF13.

« 1304-1358. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H748.

« 1402-1430, lausimes par noble *Ramundus Vasconis, donsel*, seigneur de Besellé et de la Bastide-des-Vassals à Bertrand Adémar, coseigneur des Vassals ». E214.

« 1412-1619. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H692.

« 1435-1636. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H695.

« 1434-1633, Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — jacobins d'Albi ». H306, H 320 et H770.

« 1460. Reconnaissances de fiefs appartenant à *Guillem Gasc, d'Artès senhor de Beselle et de La Bastida dels vassals et del castel/castrum de las Fargas* pour lui et pour son frère *Ramon* qu'il représente ». Actes extraits des notes de Guillaume Mercadier, prêtre et notaire, par Jérôme Stéphane, notaire royal. E213.

« 1606 (rédigé en. Inventaire des archives du couvent des Fargues à Albi, 1292-1790 ». H674.

« 1715-1717. Lauzimes, reconnaissances, arpentements, terriers, lièves et plans de biens du couvent — Notre-Dame des Fargues ». H746.

Chartae Galliae:

« Sicard de Cambon vend sa part du moulin de Malamort à Bernard de Tanas et à Bernard Fabre, moyennant 150 sous. Ramon Salamon, seigneur de Sicard, ratifie le transfert », 1204. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218736/>.

« Matfre Boudrac, à l'occasion de la profession de sa fille Finas, la dote de divers biens, dont la moitié des moulins qu'il possède sur le Dadou. », 1266. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218747/>.

« Ratification de la dotation précédente (cf. n° 23a) par Lambert de Monteil, qui prend toute responsabilité au cas d'une confiscation des biens. », 1266. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218748/>.

« La prieure Riche dispute la propriété d'une terre située sur la rive droite du Dadou, avec Bertrand et Ameil Albert, porte-paroles des enfants de Guilhem de Gontaut. Un arbitrage de trois personnes tranche l'affaire, en divisant la terre disputée. », 1271. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218756/>.

« Roger, vicomte de Béziers, donne en alleu à Guilhem de Villespassants, à son épouse Alamande et aux siens le droit, le fief et le *dominium* qu'il possédait dans la villa de Marcorignan et son territoire, situé dans le territoire de Narbonne, près de l'Aude et de l'Orbieu, que Déodat de Boussagues tenait de lui. », 1188. Paris, BnF, collection Doat, vol. 59, fol. 114r-115r (copie d'érudit). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte628867/>.

« Inventaire des biens de la succession de Sicard Alaman fils, fait à la requête de Bertrand de Lautrec, son héritier. », 1280. Albi, AD 81, cartulaire des Alaman (cartulaire). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215682/>.

« La prieure Riche cède la borderie de La Rigaudie et ses dépendances à Pierre et Robert Audou, frères, moyennant 2 sous de cens annuel, plus 3 sous d'arrière-acapte que lui doivent Sicard et Arnaud Malacorsa, frères. », 1281. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218761/>.

« Giraude del Pueg, en ajoutant un codicille à son testament, nomme, entre autres bénéficiaires, son mari Pierre et les religieuses de La Salvetat. », 1300. Paris, BnF, collection Languedoc (Bénédictins), 192 (original). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte218811/>.

« Achat de possessions situées dans Senil et Azas, par Sicard Alaman. », 1248. Albi, AD 81, cartulaire des Alaman (cartulaire). <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte215698/>.

Doat (BnF):

——— Vol 105. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume III, tome 1. 924-1241.

——— Vol 107. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume V, tome 3. 1277-1289.

——— Vol 113. Recueil de documents concernant Albi (924-1618). Volume X. Églises el couvents d'Albi. - FoJ.1. Saint-Salvy (1075 — 1591). - Fol. 67. Dominicains (1332-1559). - Fol. 305. Franciscains (1245-1436). - Fol. 319. Carmes (1311-1588). - Fol. 349. Religieuses de l'Annonciade ; église de Fargues (1329-1618).

Bonnecombe — Verlaguet, Pierre-Alois (éd.). *Cartulaire de l'abbaye de Bonnacombe. Tome I. Cartulaire de l'abbaye de Bonnacombe Tome I.* Archives historiques du Rouergue 5. Rodez : Impr. P. Carrère, 1918.

Brunel — Brunel, Clovis. *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle, publiées avec une étude morphologique.* Genève, 2012.

Cabié 1900 — Cabié, Edmond. *Droits et possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du XIIIe siècle.* Albi, 1900.

Cabié, Mazens 1883 — Cabié, Edmond, et Louis Mazens. *Un cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec et des de Lévis...*, XIIIe et XIVe siècles. Toulouse, 1883.

Cart. Selve — Ourliac, Paul, et Anne-Marie Magnou. *Le cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XIIe siècle.* Éditions du CNRS. 1985.

HGL — Devic, Claude, et Joseph Vaissète. *Histoire générale de Languedoc.* Toulouse, Privat, 1872.

Gallia Christiana — GALLIA CHRISTIANA, IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS DISTRIBUTA : QUA SERIES ET... Vol. I. Paris, 1746.

Salvetat — Gallacher, Desmond B. *Les chartes de La Salvetat-Mondragon. Textes albigeois du XIIIe siècle.* Montpellier, 1978.

Trencavel ed — Dovetto, Joseph. *Cartulaire des Trencavel : analyse détaillée des 617 actes, 957-1214.* Carcassonne, 1997.

Trencavel ms — « Cartulaire Trencavel », s. d. Archives de la Société Archéologique de Montpellier, Ms10.

Valence — Inconnu. « Documents sur les origines de Valence d'Albigeois », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, août 1892, 2^e série, vol. 9, 171-75.

Bibliographie

<https://capa-archeo.fr/labastide-des-vassals-a-saint-gregoire-un-lieu-qui-vaut-le-detour/> consulté le 2 septembre 2020, mise en ligne le 22 avril 2018.

Inconnu — Inconnu. « Documents sur les origines de Valence d'Albigeois », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, août 1892, 171-75. Consulté le 11/11/2020 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5747805s#>

Béziat 1971 — Adrien Beziat, *Le château de Cussac*, Albi, 1971.

- Bigault de Cozanove 1990** — Bigault de Cozanove, Françoise de. « Tours médiévales entre Tarn et Viaur ». Mémoire de maîtrise. Université Toulouse-le-Mirail, 1990.
- Biget 1979** — Biget, Jean-Louis. « La vicomté d'Ambialet de ses origines à la fin du XIVe siècle ». Bulletin Société des Arts et Belles Lettres du Tarn, no 36 (1980 - 1979).
- Brieussel** — *Compte-rendu de séance, Bulletin des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn, n° 7-8, 1923, Albi, 199-206.*
- Cabié 1891** — Cabié, Edmond « Les gorges du Viaur », Revue du Tarn, VIII (1891, 1890) : 56-60.
- Cabié 1881** — Cabié, Edmond « Etat féodal de la judicature d'Albigeois ». *Revue du Tarn* 3e (1881) : 313 et suiv.
- Carte archéo 81** — Cambon (Chantal), Carozza (Laurent), Devillers (Laurent), Funk (Francis), Gangloff (Nicole), Mallet (Louis), Ruffat (Anne), Ruffat (Hervé), Salinier (Jean-François), *Carte Archéologique de la Gaule. Le Tarn. 81*, Candé 1995.
- CDAT 2018** — Inconnu. *Saint-Grégoire (tarn). Le castrum de la Bastide-des-Vassals. Activité 2018. Dactyl.*
- Cros et al. 1999** — Cros, Philippe, Mointron, Philippe et Elari, Samir, *Châteaux, manoirs et logis. Le Tarn*, 1999.
- Débax 2003** — Debax, Hélène. *La féodalité languedocienne. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIIe siècles)*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- Débax 2008** — « Des vice-comtes aux vicomtes, des vicomtes aux vicomtés. Hélène Debax, *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presses universitaires du Mirail, 7-19, 2008.
- Débax 2012** — — *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge, les coseigneurs du XIe au XIIe siècle*. Rennes, PUR, 2012.
- Débax 2018** — — « Les Trencavel, les comtes de Toulouse et la féodalité en Albigeois (Xe-XIIe siècle) », 123— 133. Toulouse : Privat, 2018.
- Favier 1986** — *La guerre de Cent Ans*. Vervier : Marabout, 1986. **Fray 2010** — Fray, Sébastien. « Les milites en pays d'Auvergne et sur ses marges dans la première moitié du Xe siècle d'après la Vita Geraldi », 2010. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00943700>.
- Gol 2021** — Gol, Daniel. « Travaux miniers anciens de Roc de Luc. Crespinet. Tarn. Rapport de prospection thématique. Mines et matériaux associés dans les Monts d'Alban et le Ségala valencinois. » Dactyl. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, mai 2021.
- Guérangue-Lozes, Alsac 1986** — Guérangé-Lozes, J, et C Alsac. « Les nappes varisques de l'Albigeois cristallin. Lithostratigraphie, volcanisme et déformations. », *Géologie de la France*, n° 3 (1986) : 309-37.
- Hautefeuille 1999** — Hautefeuille, Florent. « La bastide : une juridiction avant le village. L'exemple du bas-Quercy. », *Les sociétés méridionales à l'Age féodal, Hommage à Pierre Bonnassie*, CNRS édition, p. 141-148, 1999.

- Higounet 1956** — Higounet, Charles. « Les Alaman, seigneurs bastidors et péagers du XIIIe siècle », *Annales du Midi*, 68 (1956) : 227-53.
- Higounet 1958** — Higounet, Charles. « Une carte agricole de l'Albigeois vers 1260 ». *Annales du Midi* 70 (1958) : 65-71. <https://doi.org/10/ghfdg8>.
- Macé 1999** — Macé, Laurent. « Chronique d'une grande commotion : la rivalité entre les comtes de Toulouse et les Trencavel (XIIe-XIIIe siècles) ». *Revue du Tarn* 3e série, n° 176 (1999) : 661-683.
- Malet 1997** — Malet, Louis. « Sites fortifiés de l'an mil : la recherche des "castelas" ». Albi, Pouvoirs et société en Pays Albigeois, textes réunis par Philippe Nélidoff et Olivier Devaux. Presses Universitaires de Toulouse 1 Capitole, 1997.
- Malet 2006** — Malet, Louis. « Recherche des sites fortifiés de l'an mil dans le nord et l'est du Tarn et la frange aveyronnaise ». *Archéologie tarnaise*, n° 13 (2006) : 31-126.
- Mathieu CDAT 2019** — Mathieu, Jacques — CDAT. *La Bastide-des-Vassals. Commune de Saint-Grégoire, Tarn. Compte-rendu des sondages 2019., dactyl.*
- Mercadier 1985** — Mercadier, Gabrielle. « Les mottes castrales de l'Albigeois ». Mémoire de maîtrise. Université-Toulouse-le-Mirail, 1985.
- Ourliac, Magnou 1985** — Ourliac, Paul, et Anne-Marie Magou. *Le cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XIIIe siècle*. Toulouse : CNRS, 1985.
- Pech 2018** — Pech, Julien. « Le château de la Roque, sondages. Saint-Antonin-de-Lacalm (81) ». *Rapport final d'opération. Sondages archéologiques*. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, dactyl., février 2018.
- Pech 2019** — Pech, Julien. « Le château de la Roque, sondage n° 5. Saint-Antonin-de-Lacalm (81) ». *Rapport final d'opération. Sondages archéologiques*. Service Régional de l'Archéologie Occitanie, dactyl., décembre 2019.
- Pelegry 2016** — Pelegry, Marion. « Le premier patrimoine de l'abbaye de Saint-Pierre de Salvétat : enjeux et relations avec la noblesse locale (XIe-XIIIe siècles) ». *Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn. Bulletin*, no 70 (2016) : 204-28.
- Quicherat 1845** — Quicherat, Jules. « Rodrigue de Villandrando », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1845, n° 6, p. 197-238.
DOI : <https://doi.org/10.3406/bec.1845.451828>
www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1845_num_6_1_451828
- Roland 1876** — Roland, Jules. *Alby pendant la guerre de Cent Ans*, Albi, 1876.
- Soutou 1963** — Soutou, André. « Le nom de ruisseau Le Lézert (Aveyron et Tarn) ». *Revue Internationale d'Onomastique*, 15e année n° 2, juin 1963, 1963. <https://doi.org/10.3406/rio.1963.1801>.
- Soutou 1987** — « Quelques toponymes tarnais du Cartulaire de La Selve ». *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale* 99, n° 177 (1987) : 125-31. <https://doi.org/10.3406/anami.1987.2134>.
- Trouche-Marty 2016** — Trouche-Marty, Cédric. « Réduits communautaires castraux et mise en défense des mas dans l'Albigeois des XIVe et XVe siècles ». *Archéologie Tarnaise* 18, n° 2 (2016).

Trouche-Marty 2016 — « Villefranche, ville neuve du XIII^e siècle en Albigeois », *Revue du Tarn*, n° 262, été 2021

Vassal 2019 — Vassal, Vivien. « Rendre plus fort : forcia sive municio vel castrum ». *Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale*, Patrimoines du sud, 10 (2019). <https://doi.org/10.4000/pds.2602>.

Base Bernard

Généralités opération

N° d'opération	Site	Département	Commune	Opération sur la collection	Année	Responsable	Type d'opération
1411654	la Bastide-des-Vassals	Tarn	Saint-Grégoire		2021	Florence Guillot	Prospection thématique

Lots

N° d'opération	Site	Commune	Département	N° BA	N° L	US ou L	Catégorie	Nature	Désignation	Matériau	Type	Période	Datation	Nombre rest.	Poids	Commentaire
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	1		Terre.cuite	TC_Récipient	Amphore					2		43.93988N/2.27225E
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	2		Terre.cuite	TC_Récipient	Autre					1		43.93988N/2.27225E
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	3		Terre.cuite	TC_Récipient	Autre					4		ruisseau lézert en aval de la Bastide-des-Vassals
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	4		Métal	M_Déchet.de fabrication	Scorie					2		43.94431N/2.27385E
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	5		Terre.cuite	TC_Récipient	Amphore					3		ruisseau lézert proche confluence avec Tarn
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	6	P2/M7	Matériaux.minéraux	MM_Prélèvement		mortier						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	7	P2/M7	Matériaux.organiques	MO_Bois		charbon						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	8	M2	Matériaux.minéraux	MM_Prélèvement		terre						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	9	P1/M1	Matériaux.organiques	MO_Bois		charbon						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	10	P1/M1	Matériaux.minéraux	MM_Prélèvement		mortier						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	11	M10	Matériaux.minéraux	MM_Prélèvement		mortier						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	12	M6	Matériaux.organiques	MO_Bois		charbon						
1411654	la Bastide-des-Vassals	Saint-Grégoire	Tarn	1	13	M6	Matériaux.minéraux	MM_Prélèvement		mortier						